

# Résultats du deuxième trimestre

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

## La Banque Scotia annonce les résultats de son deuxième trimestre

**Toronto, le 31 mai 2016** – La Banque Scotia a annoncé un bénéfice net de 1 584 millions de dollars pour son deuxième trimestre, comparativement à 1 797 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,23 \$, comparativement à 1,42 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 12,1 %, alors qu'il s'était établi à 15,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre, la Banque a comptabilisé une charge de restructuration après impôt de 278 millions de dollars (378 millions de dollars avant impôt). Compte non tenu de cette charge de restructuration, le bénéfice net a augmenté de 4 % pour s'établir à 1 862 millions de dollars et le bénéfice dilué par action a progressé de 3 % en regard de l'exercice précédent pour atteindre 1,46 \$. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,4 %, comparativement à 15,1 % pour l'exercice précédent.

« Les solides résultats que nous avons dégagés pour le trimestre témoignent de l'excellente performance soutenue du Réseau canadien et des Opérations internationales », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Ces deux secteurs d'activité ont enregistré une solide croissance des actifs et des dépôts, et notre stratégie visant à approfondir nos relations avec la clientèle s'est traduite par une croissance. L'augmentation des bénéfices a été annulée en partie par la hausse des pertes sur créances dans le secteur de l'énergie, ce qui devrait s'atténuer à compter du prochain trimestre.

« Le Réseau canadien a enregistré de forts gains en ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui s'est répercuté favorablement sur les résultats d'exploitation. L'accent continu que nous plaçons sur l'amélioration de la composition de nos activités a donné lieu à un bond des dépôts, qui est au cœur de la croissance ciblée des actifs générant des rendements intéressants pour nos actionnaires.

« Les Opérations internationales ont, pour un troisième trimestre d'affilée, affiché un bénéfice d'au moins 500 millions de dollars. Le bénéfice a augmenté de 12 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré une hausse des pertes sur créances qui devrait reculer au cours du deuxième semestre de l'exercice. Les pays de l'Alliance du Pacifique, à savoir le Mexique, le Pérou, le Chili et la Colombie, ont de nouveau affiché une forte croissance des prêts et des dépôts qui devrait poursuivre, ce qui renforce notre confiance envers le potentiel à long terme de ces marchés.

« Les comportements et les préférences de nos clients continuent d'évoluer, et la Banque Scotia amorce un virage numérique de tous les points de contact avec la clientèle de manière à livrer une expérience client toujours excellente. Les investissements de la Banque visant à réduire les coûts structurels, y compris la charge de restructuration inscrite au cours du trimestre écoulé, contribueront à son virage numérique. Collectivement, ces mesures devraient entraîner des améliorations appréciables de la productivité.

« Nous investissons de manière à mieux servir nos clients et à générer une valeur à long terme pour nos actionnaires. Nos démarches nous placent en excellente position en vue d'une croissance soutenue, et notre équipe s'efforce sans cesse de bâtir une banque encore meilleure.

« Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque est demeuré fort, s'établissant à 10,1 %. »



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes.  
Se reporter aux renseignements à la page 66.



**Banque Scotia**

# Faits saillants financiers

	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates			Pour les semestres clos les	
(non audité)	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 518	3 519	3 198	7 037	6 367
Revenus d'intérêts nets (BMEF <sup>1)</sup> )	3 521	3 521	3 202	7 042	6 376
Revenus autres que d'intérêts	3 076	2 846	2 739	5 922	5 433
Revenus autres que d'intérêts (BMEF <sup>1)</sup> )	3 126	2 993	2 852	6 119	5 633
Total des revenus	6 594	6 365	5 937	12 959	11 800
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup> )	6 647	6 514	6 054	13 161	12 009
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	752	539	448	1 291	911
Charges autres que d'intérêts	3 817	3 568	3 224	7 385	6 421
Charge d'impôt sur le résultat	441	444	468	885	945
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF <sup>1)</sup> )	494	593	585	1 087	1 154
Bénéfice net	1 584	1 814	1 797	3 398	3 523
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 489	1 730	1 727	3 219	3 376
<b>Performance d'exploitation</b>					
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,24	1,44	1,43	2,68	2,78
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,23	1,43	1,42	2,66	2,77
Bénéfice dilué ajusté par action <sup>1)</sup> (en dollars)	1,48	1,44	1,43	2,92	2,79
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup> (en pourcentage)	12,1	13,8	15,1	13,0	14,7
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF <sup>1)</sup> )	57,4	54,8	53,3	56,1	53,5
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) (BMEF <sup>1)</sup> )	2,38	2,38	2,41	2,38	2,41
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	61 215	75 253	60 664		
Actifs détenus à des fins de transaction	101 367	104 276	113 120		
Prêts	466 845	476 553	435 958		
Total des actifs	894 961	919 613	837 161		
Dépôts	609 313	630 891	575 281		
Actions ordinaires	48 947	50 896	46 712		
Actions privilégiées	3 439	3 284	2 934		
Actifs sous administration <sup>1)</sup>	453 467	452 562	445 773		
Actifs sous gestion <sup>1)</sup>	179 405	179 004	176 795		
<b>Mesures du capital et de la liquidité</b>					
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage)	10,1	10,1	10,6		
Ratio de T1 (en pourcentage)	11,4	11,2	11,9		
Ratio total des fonds propres (en pourcentage)	13,6	13,4	13,9		
Ratio de levier (en pourcentage)	4,1	4,0	4,1		
Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 <sup>2)</sup> (en millions de dollars)	356 866	374 457	328 688		
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	121	124	123		
<b>Qualité du crédit</b>					
Montant net des prêts douteux <sup>3)</sup> (en millions de dollars)	2 347	2 335	2 172		
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars)	4 402	4 354	3 694		
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>3)</sup>	0,49	0,48	0,48		
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations (annualisé)	0,64	0,45	0,41	0,54	0,41
<b>Données sur les actions ordinaires</b>					
Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)	65,80	57,39	66,53		
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 203	1 203	1 210	1 203	1 213
Nombre moyen – dilué	1 228	1 225	1 231	1 225	1 233
Clôture de la période	1 203	1 203	1 210		
Dividendes par action (en dollars)	0,72	0,70	0,68	1,42	1,34
Rendement de l'action <sup>4)</sup> (en pourcentage)	4,9	4,9	4,2	4,8	4,1
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	79 140	69 015	80 499		
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	40,70	42,32	38,61		
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	1,6	1,4	1,7		
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	11,8	9,9	11,6		
<b>Autres données</b>					
Effectif	89 610	89 297	87 324		
Succursales et bureaux	3 151	3 161	3 244		

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement en 2016.

3) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

4) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

## Table des matières

<b>4 Rapport de gestion</b>	<b>25</b> Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière	<b>27</b> Perspectives économiques
<b>6</b> Résultats financiers et situation financière du Groupe	<b>25</b> Faits nouveaux en matière de réglementation	<b>28</b> Données par secteurs d'exploitation
<b>6</b> Résultats financiers	<b>26</b> Méthodes comptables et contrôles	<b>35</b> Faits saillants financiers trimestriels
<b>8</b> Gestion du risque	<b>26</b> Méthodes et estimations comptables	<b>36</b> Données sur les actions
<b>23</b> Situation financière	<b>26</b> Prises de position futures en comptabilité	<b>43</b> États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)
<b>23</b> Gestion du capital	<b>27</b> Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière	<b>44</b> Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
<b>24</b> Dividende sur les actions ordinaires	<b>27</b> Transactions avec des parties liées	<b>66</b> Information à l'intention des actionnaires
<b>24</b> Instruments financiers		
<b>25</b> Principaux instruments de crédit		

**Énoncés prospectifs** Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015 à la rubrique « Survol – perspectives », à la rubrique « Perspectives » se rapportant à la performance financière du groupe et à la rubrique « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques et aux nouvelles directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les modifications apportées aux notes de crédit de la Banque, le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptable » figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans le présent document); l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » figurant à la page 66 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2015 à la rubrique « Survol – perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans le présent document, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques.

La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 30 avril 2016 et pour la période close à cette date et à les comparer à ceux des périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2015 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 31 mai 2016.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2015, sur son site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2015 de la Banque sur le site de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur la section EDGAR du site de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

### Compte non tenu de la charge de restructuration

	Pour le trimestre clos le 30 avril 2016			Pour le semestre clos le 30 avril 2016		
	Montant présenté	Charge de restructuration	Montant ajusté	Montant présenté	Charge de restructuration	Montant ajusté
Bénéfice net ( <i>en millions de dollars</i> )	<b>1 584 \$</b>	278 \$	<b>1 862 \$</b>	<b>3 398 \$</b>	278 \$	<b>3 676 \$</b>
Bénéfice dilué par action	<b>1,23 \$</b>	0,23 \$	<b>1,46 \$</b>	<b>2,66 \$</b>	0,23 \$	<b>2,89 \$</b>
Rendement des capitaux propres	<b>12,1%</b>	2,3%	<b>14,4%</b>	<b>13,0%</b>	1,1%	<b>14,1%</b>

### Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
( <i>en millions de dollars</i> )					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) (se reporter à la note 17)	<b>1 514 \$</b>	1 749 \$	1 743 \$	<b>3 263 \$</b>	3 410 \$
Ajustements pour :					
Amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exclusion des logiciels (après impôt)	<b>20</b>	20	15	<b>40</b>	30
Charge de restructuration (après impôt)	<b>278</b>	–	–	<b>278</b>	–
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	<b>1 812 \$</b>	1 769 \$	1 758 \$	<b>3 581 \$</b>	3 440 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 228</b>	1 225	1 231	<b>1 225</b>	1 233
Bénéfice dilué ajusté par action <sup>1)</sup>	<b>1,48 \$</b>	1,44 \$	1,43 \$	<b>2,92 \$</b>	2,79 \$

1) Le bénéfice dilué ajusté par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

### Actifs sous administration (« ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

### Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

### Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

### Marge sur activités bancaires principales (BMEF)

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens, ce qui est conforme à la présentation de l'état consolidé du résultat net de la Banque, où les revenus d'intérêts nets tirés des activités de transaction sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction, inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

### Levier d'exploitation (BMEF)

La Banque définit le levier d'exploitation comme le taux de croissance du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

## Ratio de productivité (BMEF)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale).

## Ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité

Les ratios de fonds propres réglementaires, comme le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et les ratios de levier et de liquidité à court terme, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

## Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres ordinaires moyens.

En ce qui concerne les secteurs d'activités principaux de la Banque, cette dernière attribue le capital, qui correspond à environ 9,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation et du levier propres à chaque secteur d'activité. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport au capital attribué.

## Ajustement de normalisation fiscale du revenu net découlant de participations dans des sociétés associées

En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

## Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation des informations sectorielles, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres. Le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard des revenus d'intérêts nets, des revenus autres que d'intérêts, du total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat est présenté ci-après :

	Trimestres clos les			Semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
Majoration au titre de la BMEF (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 \$	2 \$	4 \$	5 \$	9 \$
Revenus autres que d'intérêts	50	147	113	197	200
Total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat	53 \$	149 \$	117 \$	202 \$	209 \$

# Résultats financiers et situation financière du Groupe

## Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 1 584 millions de dollars pour le deuxième trimestre, contre 1 797 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1 814 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,23 \$, par rapport à 1,42 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,43 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 12,1 %, contre 15,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 13,8 % pour le trimestre précédent.

Au deuxième trimestre, la Banque a comptabilisé une charge de restructuration après impôt de 278 millions de dollars (378 millions de dollars avant impôt). Compte non tenu de cette charge de restructuration, le bénéfice net a augmenté de 4 % pour s'établir à 1 862 millions de dollars et le bénéfice dilué par action a progressé de 3 % en regard de l'exercice précédent pour atteindre 1,46 \$. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 14,4 %, comparativement à 15,1 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice de la Banque pour le trimestre à l'étude a été touché par l'augmentation des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, surtout dans le secteur de l'énergie et, dans une moindre mesure, à Puerto Rico, neutralisée en grande partie par le profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada et une diminution de la charge de rémunération en raison des modifications apportées à certains avantages du personnel.

## Incidence de la conversion des devises

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les
	30 avril 2016 c. 30 avril 2015	30 avril 2016 c. 31 janvier 2016	30 avril 2016 c. 30 avril 2015
<b>Taux de change moyen des dollars canadien et américain</b>			
30 avril 2016	1,325 \$	1,325 \$	1,349 \$
31 janvier 2016		1,372 \$	
30 avril 2015	1,249 \$		1,205 \$
Variation en %	6,1 %	(3,4)%	11,9 %
<b>Incidence sur le résultat :<sup>1)</sup></b>			
Revenus d'intérêts nets	(46)\$	(73)\$	53 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	54	(17)	155
Charges autres que d'intérêts	43	64	(24)
Autre élément (après impôt)	(9)	18	(50)
Bénéfice net	42 \$	(8) \$	134 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,03 \$	(0,01) \$	0,11 \$
<b>Incidence par secteurs d'activité :</b>			
Réseau canadien	3 \$	(1) \$	12 \$
Opérations internationales <sup>2)</sup>	22	5	87
Services bancaires et marchés mondiaux	5	(16)	39
Autres <sup>1),2)</sup>	12	4	(4)

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

## Analyse des résultats financiers

### Bénéfice net

#### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Le bénéfice net s'est élevé à 1 584 millions de dollars, par rapport à 1 797 millions de dollars. Compte non tenu de la charge de restructuration comptabilisée pour le trimestre à l'étude, le bénéfice net s'est accru de 4 %. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a bondi pour le trimestre à l'étude, mais cette augmentation a été essentiellement neutralisée par un profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle et par le fléchissement des coûts des avantages du personnel. Par ailleurs, la hausse des revenus et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été neutralisées en partie par l'augmentation des charges et du taux d'impôt.

#### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

Le bénéfice net s'est élevé à 1 584 millions de dollars, par rapport à 1 814 millions de dollars. Compte non tenu de la charge de restructuration, le bénéfice net s'est accru de 3 %. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a bondi pour le trimestre à l'étude, mais cette augmentation a été essentiellement neutralisée par un profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle et par le fléchissement des coûts des avantages du personnel. Par ailleurs, la hausse des revenus a été neutralisée en partie par l'augmentation des charges et du taux d'impôt.

#### Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

Le bénéfice net s'est élevé à 3 398 millions de dollars, par rapport à 3 523 millions de dollars. Compte non tenu de la charge de restructuration, le bénéfice net a totalisé 3 676 millions de dollars, en hausse de 153 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges a été largement neutralisée par le profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle, les acquisitions, l'incidence favorable de la conversion des devises et le fléchissement des coûts des avantages du personnel.

### Revenus d'intérêts nets

#### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 521 millions de dollars, en hausse de 319 millions de dollars ou de 10 % par rapport à 3 202 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises des Opérations internationales, des prêts aux sociétés américaines des Services bancaires et marchés mondiaux de même que des prêts automobiles et sur cartes de crédit du Réseau canadien, ainsi que par l'incidence des acquisitions.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,38 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2,41 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des marges du Réseau canadien et des Opérations internationales a été plus que contrebalancée par la baisse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de titres de placement dont le rendement est moins élevé.



### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) sont demeurés stables. La croissance des actifs des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux a été neutralisée par l'incidence du trimestre plus court et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales est demeurée stable, s'établissant à 2,38 %. La hausse des marges du Réseau canadien et des Opérations internationales a été contrebalancée par la baisse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de titres de placement dont le rendement est moins élevé.

### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 7 042 millions de dollars, par rapport à 6 376 millions de dollars, en hausse de 10 %. Cette progression est attribuable à la forte croissance des prêts des Opérations internationales et des Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi qu'à la hausse des prêts automobiles à la consommation et sur cartes de crédit du Réseau canadien.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,38 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à celle de 2,41 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle baisse découle de la diminution de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif, y compris l'incidence des volumes accrus de titres de placement dont le rendement est moins élevé, ainsi que du repli de la marge des Services bancaires et marchés mondiaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la marge du Réseau canadien.

## Revenus autres que d'intérêts

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 126 millions de dollars, par rapport à 2 852 millions de dollars, en hausse de 10 %. Cette augmentation s'explique d'abord et avant tout par la croissance des revenus tirés des services bancaires, la hausse des profits nets sur les titres de placement et le profit de 116 millions de dollars sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada comptabilisé pour le trimestre à l'étude. La hausse pour le trimestre à l'étude traduit également les acquisitions et la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, des commissions de placement, des honoraires de services-conseils et des revenus tirés des activités de transaction.

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus autres que d'intérêts (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont augmenté de 133 millions de dollars ou de 4 %. Cette hausse s'explique par la croissance des revenus tirés des commissions de placement et des honoraires de services-conseils, par la hausse du profit net sur les titres de placement, par les acquisitions et par le profit sur la cession d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement des revenus tirés des activités de transaction et des services de gestion de patrimoine ainsi que par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 6 119 millions de dollars, en hausse de 486 millions de dollars ou de 9 %. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique par la forte croissance des revenus tirés des services bancaires, conjuguée à l'incidence favorable des acquisitions et de la conversion des devises, ainsi que par le profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement des revenus tirés des commissions de placement et des honoraires de services-conseils, des revenus tirés des activités de transaction et du profit net sur les titres de placement.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 752 millions de dollars, en hausse par rapport à 448 millions de dollars. L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises du secteur de l'énergie des Services bancaires et marchés mondiaux et des Opérations internationales. En outre, les dotations des Opérations internationales ont augmenté à l'égard de quelques comptes commerciaux à Puerto Rico. Les dotations au titre des prêts aux particuliers du Réseau canadien ont également augmenté, ce qui est attribuable à la croissance des produits dont les écarts sont plus élevés. La Banque a augmenté de 50 millions de dollars son compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs pour le trimestre à l'étude, surtout dans le secteur de l'énergie.

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 213 millions de dollars par rapport à 539 millions de dollars, en raison des augmentations à l'égard des Opérations internationales, des Services bancaires et marchés mondiaux et du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs.

### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 380 millions de dollars pour s'établir à 1 291 millions de dollars par rapport à 911 millions de dollars, d'abord et avant tout du fait de la hausse des dotations au titre des entreprises du secteur de l'énergie et du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs.

## Charges autres que d'intérêts

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 3 817 millions de dollars, en hausse de 593 millions de dollars ou de 18 %. Compte non tenu de la charge de restructuration et des acquisitions, les charges ont augmenté de 60 millions de dollars, ou de 2 %, surtout au titre de la technologie et des honoraires du fait des investissements continus dans les initiatives liées à la technologie et à l'efficacité. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts des avantages du personnel et par l'incidence favorable de la conversion des devises. Le ratio de productivité s'est établi à 57,4 %, ce qui correspond à 51,7 % compte non tenu de la charge de restructuration, par rapport à 53,3 %.

La charge de restructuration permettra à la Banque d'améliorer l'expérience client, de soutenir le virage technologique et d'améliorer la productivité. La charge de restructuration, qui est prise en compte dans le secteur Autres, découle d'un programme de réduction des coûts structurels et est principalement liée à des modifications dans le Réseau canadien et à des changements structurels à l'échelle de la Banque. Ces initiatives stratégiques placeront la Banque en meilleure position en vue d'une croissance à long terme. La Banque est d'avis que ce programme de réduction des coûts structurels donnera lieu à une diminution des coûts de 350 millions de dollars en 2017, ce qui correspondra à des économies annuelles de quelque 750 millions de dollars en 2019.

### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 249 millions de dollars ou de 7 %. Compte non tenu de la charge de restructuration et des acquisitions, les charges ont diminué de 5 %, surtout en raison du trimestre plus court, de la diminution de 62 millions de dollars de la charge au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et de la baisse de la rémunération fondée sur des actions. Le ratio de productivité s'est établi à 57,4 %, ce qui correspond à 51,7 % compte non tenu de la charge de restructuration, par rapport à 54,8 %.

### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 7 385 millions de dollars, en hausse de 15 %. Compte non tenu de la charge de restructuration et des acquisitions, les charges ont augmenté de 273 millions de dollars ou de 4 % dans la majorité des catégories, reflétant l'investissement continu dans les initiatives de croissance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts des avantages du personnel et par l'incidence favorable de la conversion des devises. Le ratio de productivité s'est établi à 56,1 %, ce qui correspond à 53,2 % compte non tenu de la charge de restructuration, par rapport à 53,5 %. Le levier d'exploitation, compte non tenu de la charge de restructuration, s'est établi à un pourcentage positif de 0,5 %.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est situé à 21,8 %, ce qui représente une hausse par rapport à celui de 20,7 % enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent et à celui de 19,7 % enregistré au trimestre précédent. Ces hausses sont essentiellement attribuables à la baisse des revenus exonérés d'impôt pour le trimestre à l'étude, neutralisée en partie par le taux d'impôt plus faible à l'égard du profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au cours du trimestre à l'étude.

### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,7 %, en baisse par rapport à 21,2 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par le taux d'impôt plus faible à l'égard du profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle au cours de la période à l'étude.

## Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé par rapport à ce qui est énoncé aux pages 66 à 98 de son rapport annuel 2015.

## Risque de crédit

### Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

#### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est élevée à 752 millions de dollars, en hausse de 304 millions de dollars, compte tenu de l'augmentation de 50 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 64 points de base, par rapport à 41 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a atteint 204 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 35 millions de dollars qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers du fait de la croissance des prêts affichant un écart relativement plus élevé, contrebalancée en partie par l'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis de 23 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 28 points de base, par rapport à 24 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 380 millions de dollars, en hausse de 114 millions de dollars, surtout du fait de la hausse des dotations visant les prêts aux entreprises au titre essentiellement d'un compte en Colombie et de quelques comptes à Puerto Rico. Les dotations au titre des prêts aux particuliers ont augmenté essentiellement en Amérique latine, la hausse des dotations au Pérou et au Chili ayant été largement neutralisée par la baisse des dotations au Mexique et en Colombie. Aux Antilles et en Amérique centrale, les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées stables. Dans l'ensemble, les dotations reflètent l'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis plus élevé de 50 millions de dollars, comparativement à 3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 31 points de base pour s'établir à 150 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 118 millions de dollars, en hausse par rapport à 13 millions de dollars, en raison surtout des dotations liées à un petit nombre de prêts dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été porté à 57 points de base, en hausse par rapport à 8 points de base.

#### *Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 213 millions de dollars, compte tenu de l'augmentation de 50 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs. La hausse restante est d'abord et avant tout attribuable à l'augmentation des dotations dans le secteur de l'énergie, à Puerto Rico et au titre des prêts aux particuliers du Réseau canadien.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a augmenté de 10 millions de dollars par rapport à 194 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers du fait de la croissance des prêts affichant un écart relativement plus élevé, contrebalancée en partie par la hausse de l'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis de 5 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 28 points de base, en hausse de 2 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 380 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars du fait de l'augmentation des dotations visant les prêts aux entreprises au titre essentiellement d'un compte en Colombie et de quelques comptes à Puerto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été porté de 114 points de base à 150 points de base. La dotation du trimestre à l'étude tient compte d'un ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis de 50 millions de dollars, contre 24 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 118 millions de dollars, par rapport à 54 millions de dollars. La hausse est d'abord et avant tout attribuable aux dotations liées à un petit nombre de comptes dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 57 points de base, par rapport à 27 points de base.

#### *Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 1 291 millions de dollars, en hausse de 380 millions de dollars par rapport à 911 millions de dollars, compte tenu de l'augmentation de 50 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien s'est établie à 398 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 64 millions de dollars du fait de l'augmentation des dotations au titre du portefeuille de prêts aux particuliers attribuable à la croissance des produits affichant un écart relativement plus élevé, contrebalancée en partie par l'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis plus élevé de 38 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, en hausse de quatre points de base.



La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 671 millions de dollars, par rapport à 551 millions de dollars, du fait de l'augmentation des dotations visant les prêts aux entreprises en Colombie, essentiellement au titre d'un compte, à Puerto Rico et au Mexique. Les dotations au titre des prêts aux particuliers ont légèrement augmenté, les hausses aux Antilles et en Amérique centrale ayant été neutralisées en partie par les baisses en Amérique latine, où les augmentations au Pérou et au Chili ont été largement contrebalancées par les baisses au Mexique et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 132 points de base, soit une augmentation de 6 points de base. L'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis s'est établi à 74 millions de dollars, par rapport à 17 millions de dollars.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 172 millions de dollars, soit une augmentation de 26 millions de dollars attribuable d'abord et avant tout aux dotations dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 42 points de base, par rapport à 8 points de base.

### Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'établissait à 4 188 millions de dollars au 30 avril 2016 (compte non tenu d'un montant de 214 millions de dollars ayant trait aux prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico), comparativement à 4 118 millions de dollars (compte non tenu d'un montant de 236 millions de dollars au titre de R-G Premier Bank) au 31 janvier 2016. Le compte de correction de valeur pour risques de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière, comptabilisé dans les autres passifs, s'établissait à 120 millions de dollars, contre 117 millions de dollars au 31 janvier 2016.

Le compte de correction de valeur lié aux prêts douteux s'établissait à 2 746 millions de dollars, par rapport à 2 723 millions de dollars au 31 janvier 2016. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des prêts productifs s'établissait à 1 442 millions de dollars, contre 1 395 millions de dollars au 31 janvier 2016.

Le compte de correction de valeur du Réseau canadien s'établissait à 722 millions de dollars, en hausse par rapport à celui de 707 millions de dollars au 31 janvier 2016, ce qui traduit l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers.

Le compte de correction de valeur des Opérations internationales s'établissait à 1 870 millions de dollars, en baisse par rapport à celui de 1 897 millions de dollars au 31 janvier 2016, essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises et de la hausse des radiations.

Le compte de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux a été porté de 119 millions de dollars au 31 janvier 2016 à 154 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse des dotations dans le secteur de l'énergie.

### Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux était de 5 093 millions de dollars au 30 avril 2016 (compte non tenu des prêts douteux acquis aux termes de la garantie de la FDIC relativement à R-G Premier Bank of Puerto Rico), en hausse de 35 millions de dollars par rapport au montant comptabilisé au 31 janvier 2016. La hausse est surtout attribuable aux augmentations dans le secteur de l'énergie au sein des Services bancaires et marchés mondiaux, neutralisées en grande partie par la diminution au sein des Opérations internationales attribuable à la conversion des devises. Le montant total net des prêts douteux était de 2 347 millions de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 12 millions de dollars par rapport au montant de 2 335 millions de dollars au 31 janvier 2016.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien s'établissait à 432 millions de dollars au 30 avril 2016, en baisse de 17 millions de dollars par rapport au montant comptabilisé au 31 janvier 2016, en raison surtout de la diminution dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales s'établissait à 1 661 millions de dollars au 30 avril 2016, en baisse par rapport à 1 738 millions de dollars au 31 janvier 2016, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de la conversion des devises.

Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a été porté à 254 millions de dollars au 30 avril 2016, alors qu'il s'établissait à 148 millions de dollars au 31 janvier 2016, du fait de l'augmentation nette dans le secteur de l'énergie.

### Prêts acquis dans le cadre d'acquisitions

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'étant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à cette date. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis aient subi une dépréciation à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des taux d'intérêt et des ajustements au titre des pertes sur créances.

L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans l'état consolidé du résultat net sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'ajustement au titre des pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie au titre des prêts sur leur durée entière, établie à la date de l'acquisition. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas.

Au 30 avril 2016, l'ajustement total au titre des pertes sur créances résiduel à l'égard de tous les prêts acquis du Réseau et des Opérations internationales s'établissait à 373 millions de dollars (230 millions de dollars au 31 janvier 2016; 148 millions de dollars au 31 octobre 2015). Au cours du trimestre, un ajustement estimatif au titre des pertes sur créances subies et prévues de 243 millions de dollars a été inscrit à l'égard des acquisitions auprès de Citibank au Panama et au Costa Rica. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, un ajustement pour pertes sur créances subies et prévues de 73 millions de dollars (42 millions de dollars au 31 janvier 2016) a été comptabilisé pour le trimestre écoulé. L'apport net au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'ajustement au titre des pertes sur créances sur les prêts acquis au cours du trimestre s'est élevé à 37 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 janvier 2016).

### Aperçu du portefeuille de prêts – Risques importants et risques émergents

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

#### *Énergie*

L'encours des prêts consentis par la Banque à des entreprises et à des sociétés dans le secteur de l'énergie s'établissait à 16,3 milliards de dollars au 30 avril 2016 (17,9 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 16,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015), ce qui représente environ 3,4 % du portefeuille de prêts total de la Banque (3,6 % au 31 janvier 2016; 3,5 % au 31 octobre 2015). En outre, la Banque avait des engagements non prélevés connexes dans le secteur de l'énergie d'un montant total de 11,4 milliards de dollars au 30 avril 2016 (14,1 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 14,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Le recul par rapport aux périodes précédentes reflète les efforts de la direction dans le but de réduire l'exposition au risque lié à certains domaines du secteur de l'énergie. Environ 60 % des prêts consentis et des engagements non prélevés connexes de la Banque dans le secteur de l'énergie sont à l'égard d'emprunteurs de grande qualité. Les efforts de la direction visent à cibler les comptes de qualité inférieure dans les sous-secteurs des services en amont et sur les champs pétroliers. Depuis 2015, la Banque a inscrit des pertes sur créances de 277 millions de dollars ou de 2,5 % de l'encours des prêts consentis relativement à ces sous-secteurs au 30 avril 2016.

La Banque continue de tenir compte de l'incidence des faibles prix des produits énergétiques dans son programme de simulation de crise. Les résultats continuent de respecter notre tolérance au risque.

#### *Fort McMurray*

La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur le portefeuille de prêts des incendies dans la région de Fort McMurray postérieurement à la clôture du trimestre. Nous continuerons de suivre et d'évaluer cette incidence, qui est jugée à l'heure actuelle ne pas être significative.

#### *Prêts garantis par des biens immobiliers*

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 30 avril 2016, ces prêts s'élevaient à 312 milliards de dollars ou à 65 % de l'encours total des prêts et des acceptations de

## RAPPORT DE GESTION

la Banque (314 milliards de dollars ou 64 % au 31 janvier 2016; 309 milliards de dollars ou 65 % au 31 octobre 2015). De ces prêts, une tranche de 235 milliards de dollars ou de 75 % est composée de prêts hypothécaires garantis (237 milliards de dollars ou 75 % au 31 janvier 2016; 236 milliards de dollars ou 76 % au 31 octobre 2015). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

### Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

	Au 30 avril 2016											
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaires à l'habitation					
	Assurés <sup>1)</sup>		Non assurés		Total		Assurées <sup>1)</sup>		Non assurées		Total	
(en millions de dollars)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Canada : <sup>2)</sup>												
Canada Provinces de l'Atlantique	7 384 \$	3,9 %	4 611 \$	2,4 %	11 995 \$	6,3 %	2 \$	– %	1 261 \$	6,7 %	1 263 \$	6,7 %
Québec	8 715	4,6	6 426	3,4	15 141	8,0	–	–	1 010	5,4	1 010	5,4
Ontario	56 329	29,8	36 018	19,0	92 347	48,8	1	–	9 476	50,6	9 477	50,6
Manitoba et Saskatchewan	5 941	3,1	2 914	1,6	8 855	4,7	2	–	840	4,5	842	4,5
Alberta	19 841	10,5	10 106	5,3	29 947	15,8	3	0,1	3 004	15,9	3 007	16,0
Colombie-Britannique et territoires	18 266	9,7	12 613	6,7	30 879	16,4	–	–	3 149	16,8	3 149	16,8
Canada <sup>3)</sup>	116 476 \$	61,6 %	72 688 \$	38,4 %	189 164 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 740 \$	99,9 %	18 748 \$	100 %
Étranger	–	–	27 343	100	27 343	100	–	–	–	–	–	–
Total	116 476 \$	53,8 %	100 031 \$	46,2 %	216 507 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 740 \$	99,9 %	18 748 \$	100 %
	Au 31 janvier 2016											
Canada <sup>3)</sup>	91 058 \$	47,9 %	98 981 \$	52,1 %	190 039 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 373 \$	99,9 %	18 381 \$	100 %
Étranger	–	–	29 008	100	29 008	100	–	–	–	–	–	–
Total	91 058 \$	41,6 %	127 989 \$	58,4 %	219 047 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 373 \$	99,9 %	18 381 \$	100 %
	Au 31 octobre 2015											
Canada <sup>3)</sup>	92 802 \$	48,8 %	97 321 \$	51,2 %	190 123 \$	100 %	9 \$	0,1 %	18 627 \$	99,9 %	18 636 \$	100 %
Étranger	–	–	27 375	100	27 375	100	–	–	–	–	–	–
Total	92 802 \$	42,7 %	124 696 \$	57,3 %	217 498 \$	100 %	9 \$	0,1 %	18 627 \$	99,9 %	18 636 \$	100 %

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 2 282 \$ (2 137 \$ au 31 janvier 2016; 2 104 \$ au 31 octobre 2015), dont une tranche de 1 228 \$ est assurée (1 085 \$ au 31 janvier 2016; 1 005 \$ au 31 octobre 2015).

### Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

	Au 30 avril 2016						
	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus		
Canada	36,1 %	36,0 %	25,9 %	1,9 %	0,1 %	100 %	
Étranger	68,0 %	19,5 %	11,1 %	1,2 %	0,2 %	100 %	
	Au 31 janvier 2016						
Canada	36,0 %	35,6 %	25,8 %	2,5 %	0,1 %	100 %	
Étranger	66,2 %	20,2 %	11,6 %	1,8 %	0,2 %	100 %	
	Au 31 octobre 2015						
Canada	35,6 %	35,6 %	25,7 %	3,0 %	0,1 %	100 %	
Étranger	66,4 %	20,4 %	11,4 %	1,6 %	0,2 %	100 %	

### Ratios prêt/valeur

Une tranche de 38 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (52 % au 31 janvier 2016; 51 % au 31 octobre 2015). Le fléchissement des prêts hypothécaires non assurés pour le trimestre à l'étude est attribuable à l'achat d'assurances de gros à l'égard d'une tranche du portefeuille de prêts hypothécaires aux fins de la gestion de l'état de la situation financière. Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 51 % (53 % au 31 janvier 2016; 53 % au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés <sup>1)</sup>	
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2016	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation <sup>2)</sup>
	Ratio prêt/valeur (%)	Ratio prêt/valeur (%)
Canada :		
Provinces de l'Atlantique	68,1 %	59,4 %
Québec	62,6	68,0
Ontario	62,4	64,1
Manitoba et Saskatchewan	68,2	63,6
Alberta	66,3	68,8
Colombie-Britannique et territoires	60,3	61,3
Canada	<b>62,8 %</b>	<b>64,1 %</b>
Étranger	<b>69,3 %</b>	<b>s.o.</b>
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016	
Canada	62,6 %	65,1 %
Étranger	68,9 %	s.o.
	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015	
Canada	62,8 %	66,0 %
Étranger	68,1 %	s.o.

1) La province indique l'emplacement de la propriété au Canada.

2) Comprennent uniquement les marges de crédit hypothécaires à l'habitation aux termes du programme *Crédit Intégré Scotia*. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt hypothécaires à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaires à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation nouvellement montés.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'aurait une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque considère que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant un tel ralentissement économique sont gérables étant donné la diversification du portefeuille, le pourcentage élevé de prêts assurés et le faible ratio prêt-valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de la gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

#### Prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada

En ce qui a trait aux prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada, la Banque avait des prêts en cours de 839 millions de dollars au 30 avril 2016 (816 millions de dollars au 31 janvier 2016; 927 millions de dollars au 31 octobre 2015). Il s'agit d'un portefeuille de qualité supérieure composé de prêts à des promoteurs bien connus qui entretiennent des relations de longue date avec la Banque.

#### Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question.

Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

	Aux					Exposition totale au risque en Europe	31 janvier 2016	31 octobre 2015
	30 avril 2016							
	Prêts et équivalents de prêts							
(en millions de dollars)	Prêts et acceptations <sup>1)</sup>	Lettres de crédit et de garantie <sup>2)</sup>	Engagements non prélevés <sup>3)</sup>	Titres et dépôts auprès d'autres institutions financières <sup>4)</sup>	Transactions de financement sur titres et sur dérivés <sup>5)</sup>	Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe	
Expositions brutes	12 628 \$	2 398 \$	13 338 \$	14 029 \$	3 349 \$	<b>45 742 \$</b>	45 532 \$	39 231 \$
Déduire : engagements non prélevés	–	–	13 338	–	–	<b>13 338</b>	14 523	12 409
Expositions financées nettes	12 628 \$	2 398 \$	– \$	14 029 \$	3 349 \$	<b>32 404 \$</b>	31 009 \$	26 822 \$

1) Les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances évalués individuellement s'établissaient à 37 \$.

2) Les lettres de crédit et de garantie sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises.

3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur.

4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur.

5) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 2 466 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 5 280 \$.

## RAPPORT DE GESTION

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (85 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement significatif au cours du trimestre qui a eu une incidence importante sur l'exposition de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les expositions financées à l'égard de tous les pays européens.

(en millions de dollars)	Aux				31 janvier	31 octobre
	30 avril 2016				2016	2015
	Emprunteurs souverains <sup>1)</sup>	Banques	Sociétés <sup>2)</sup>	Total	Total	Total
Grèce	– \$	– \$	307 \$	<b>307 \$</b>	352 \$	339 \$
Irlande	27	146	243	<b>416</b>	581	428
Italie	762	170	50	<b>982</b>	743	509
Portugal	–	–	–	–	(2)	(2)
Espagne	100	103	220	<b>423</b>	479	505
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	889 \$	419 \$	820 \$	<b>2 128 \$</b>	2 153 \$	1 779 \$
Royaume-Uni	3 638 \$	2 016 \$	7 885 \$	<b>13 539 \$</b>	13 473 \$	12 895 \$
Allemagne	1 762	576	1 737	<b>4 075</b>	3 640	2 847
France	1 796	841	450	<b>3 087</b>	2 905	2 569
Pays-Bas	489	277	1 033	<b>1 799</b>	1 994	974
Suisse	12	452	1 047	<b>1 511</b>	1 186	1 042
Autres	1 716	239	4 310	<b>6 265</b>	5 658	4 716
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	9 413 \$	4 401 \$	16 462 \$	<b>30 276 \$</b>	28 856 \$	25 043 \$
Total – Europe	10 302 \$	4 820 \$	17 282 \$	<b>32 404 \$</b>	31 009 \$	26 822 \$
Total – Europe au 31 janvier 2016	8 391 \$	5 725 \$	16 893 \$	31 009 \$		
Total – Europe au 31 octobre 2015	6 214 \$	5 480 \$	15 128 \$	26 822 \$		

1) Compte tenu de 1 092 \$ d'expositions liées à des agences supranationales (836 \$ au 31 janvier 2016; 667 \$ au 31 octobre 2015).

2) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques.

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 30 avril 2016, les expositions financées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 2,1 milliards de dollars, en baisse par rapport aux expositions de 2,2 milliards de dollars au trimestre précédent. Une tranche de 1,0 milliard de dollars de ce montant total de 2,1 milliards de dollars est liée à des prêts et à des équivalents de prêts.

En ce qui a trait au risque-pays propre aux pays du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, l'exposition de la Banque à l'Irlande comprenait des dépôts de 26 millions de dollars auprès de la banque centrale et des titres des portefeuilles de transaction de 1 million de dollars. La Banque détenait des positions acheteur nettes en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Italie (762 millions de dollars) et de l'Espagne (100 millions de dollars). La Banque n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 170 millions de dollars au 30 avril 2016 (196 millions de dollars au 31 janvier 2016; 187 millions de dollars au 31 octobre 2015), surtout au titre d'activités à court terme de transaction sur métaux précieux et de prêts. L'exposition en Grèce de 307 millions de dollars (352 millions de dollars au 31 janvier 2016; 339 millions de dollars au 31 octobre 2015) était principalement liée à des prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

(en millions de dollars)	Aux				31 janvier	31 octobre
	30 avril 2016				2016	2015
	Prêts et équivalents de prêts	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres	Transactions de financement sur titres et sur dérivés	Total	Total
Grèce	306 \$	– \$	1 \$	– \$	<b>307 \$</b>	352 \$
Irlande	55	26	43	292	<b>416</b>	581
Italie	255	–	726	1	<b>982</b>	743
Portugal	–	–	–	–	–	(2)
Espagne	340	–	79	4	<b>423</b>	479
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	956 \$	26 \$	849 \$	297 \$	<b>2 128 \$</b>	2 153 \$
Royaume-Uni	5 972 \$	3 559 \$	2 141 \$	1 867 \$	<b>13 539 \$</b>	13 473 \$
Allemagne	1 262	456	2 259	98	<b>4 075</b>	3 640
France	744	84	2 086	173	<b>3 087</b>	2 905
Pays-Bas	805	79	680	235	<b>1 799</b>	1 994
Suisse	1 083	56	233	139	<b>1 511</b>	1 186
Autres	4 204	110	1 411	540	<b>6 265</b>	5 658
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	14 070 \$	4 344 \$	8 810 \$	3 052 \$	<b>30 276 \$</b>	28 856 \$
Total – Europe	15 026 \$	4 370 \$	9 659 \$	3 349 \$	<b>32 404 \$</b>	31 009 \$

Au 30 avril 2016, la Banque détenait des titres au montant de 6,7 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (5,5 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015), surtout en regard d'émetteurs de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Luxembourg et des Pays-Bas. Les titres sont comptabilisés à la juste valeur, et la quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions financées au risque de crédit se compose actuellement de prêts financés comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions de financement de titres générées par les clients (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés hors Bourse se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions de financement sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Au 30 avril 2016, l'exposition au risque de crédit des banques sous forme de lettres de crédit émises totalisait 1,2 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 31 janvier 2016; 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

Les engagements non prélevés de 13,3 milliards de dollars (14,5 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 12,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015) sont composés d'engagements de prêts non financés et d'engagements d'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire. Le total des engagements de prêts non financés envers des sociétés en Europe (autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) s'établissait à 9,6 milliards de dollars au 30 avril 2016 (10,3 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, les engagements liés aux lettres de crédit pour le compte d'autres banques s'établissaient à 3,1 milliards de dollars (3,5 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les engagements non financés sont détaillés par pays dans le tableau ci-après.

L'exposition indirecte de la Banque est aussi détaillée dans le tableau ci-après, et s'entend de ce qui suit :

- des titres exposés à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe;
- des lettres de crédit ou de garanties (prises en compte dans les équivalents de prêts dans le tableau ci-dessus).

Sont inclus dans cette exposition indirecte une exposition à des titres d'un montant de 507 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 114 millions de dollars lié au Royaume-Uni, un montant de 112 millions de dollars lié à la Suisse et un montant de 64 millions de dollars lié à l'Allemagne. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit totalisait 2 398 millions de dollars au 30 avril 2016 (2 921 millions de dollars au 31 janvier 2016; 2 593 millions de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 78 millions de dollars (115 millions de dollars au 31 janvier 2016; 62 millions de dollars au 31 octobre 2015) représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation poussée de la contrepartie.

Outre les expositions indirectes totales détaillées ci-après, la Banque détenait des garanties libellées en euros de 352 millions de dollars (640 millions de dollars au 31 janvier 2016; 555 millions de dollars au 31 octobre 2015) fournies par des contreparties non européennes.

<i>(en millions de dollars)</i>	Engagements non prélevés			Exposition indirecte <sup>1)</sup>		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Irlande	427	460	256	26	(1)	(1)
Italie	56	61	53	27	59	6
Portugal	–	–	–	1	1	–
Espagne	159	168	180	531	490	420
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	642 \$	689 \$	489 \$	585 \$	549 \$	425 \$
Royaume-Uni	5 378 \$	5 725 \$	5 526 \$	1 047 \$	1 411 \$	1 365 \$
Allemagne	741	729	607	163	217	161
France	1 569	1 851	1 599	401	392	338
Pays-Bas	1 440	1 733	1 188	264	291	210
Suisse	1 117	1 104	740	241	255	144
Autres	2 451	2 692	2 260	499	614	554
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	12 696 \$	13 834 \$	11 920 \$	2 615 \$	3 180 \$	2 772 \$
Total – Europe	13 338 \$	14 523 \$	12 409 \$	3 200 \$	3 729 \$	3 197 \$

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

La Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition à l'égard des portefeuilles bancaires. Au titre de son portefeuille de transaction, la Banque peut acheter ou vendre des swaps sur défaillance. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque ne bénéficiait d'aucune protection par voie de swap sur défaillance quant aux prêts financés au 30 avril 2016. Toutes les expositions, y compris celles liées aux swaps sur défaillance, sont soumises à des limites de risque et font l'objet d'une surveillance continue de la part du service indépendant de gestion des risques.

Comme d'autres banques, la Banque fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières découlant de ces services. Cependant, la Banque n'a aucune exposition financée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

## Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

<i>(en millions de dollars)</i>	Moyenne pour les trimestres clos les		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015
Facteurs de risque			
Écart de crédit plus taux d'intérêt	11,1 \$	12,3 \$	8,0 \$
Écart de crédit	8,9	9,5	8,2
Taux d'intérêt	5,5	5,8	4,3
Actions	3,2	3,8	2,5
Change	1,2	1,3	1,1
Marchandises	2,0	2,3	4,1
Spécifique à la dette	7,2	9,1	5,1
Effet de la diversification	(10,9)	(13,5)	(10,2)
VaR totale	13,9 \$	15,2 \$	10,5 \$
VaR ayant subi une simulation de crise totale	30,0 \$	29,2 \$	23,3 \$

Au deuxième trimestre de 2016, la VaR totale quotidienne moyenne a été ramenée à 13,9 millions de dollars par rapport à 15,2 millions de dollars au trimestre précédent, essentiellement du fait de la diminution des écarts de crédit et de l'exposition au risque.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise a augmenté légèrement pour s'établir à 30,0 millions de dollars par rapport à 29,2 millions de dollars au trimestre précédent. Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise de crédit de 2008-2009.

Des pertes journalières ont été subies pendant trois jours au deuxième trimestre, contre un jour au trimestre précédent. Les pertes se situent largement dans la fourchette prédite par la VaR. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

### Exigence de fonds propres incrémentale et mesure du risque global

Les exigences en matière de fonds propres liées au risque de marché imposées par l'accord de Bâle comprennent l'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global, lesquels tiennent compte de ce qui suit :

- Risque de défaillance : désigne les pertes directes potentielles découlant de la défaillance d'un émetteur d'obligations;
- Risque de migration du crédit : désigne les pertes directes potentielles découlant de la révision à la baisse ou à la hausse de notations.

Un modèle Monte Carlo est appliqué aux débiteurs sous-jacents aux portefeuilles de dérivés de crédit et d'obligations aux fins de simulations de défaillance et de migration. De plus, pour la mesure du risque global d'un portefeuille de transaction en corrélation, un modèle de simulation de marché sert également à tenir compte des variations historiques des prix. L'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global sont calculées au 99,9<sup>e</sup> centile sur un horizon de un an.

### Validation des nouveaux modèles

Avant qu'un nouveau modèle de risque de marché soit mis en œuvre, il a fait l'objet d'une validation approfondie et d'essais suffisants. Le modèle est validé lors de son élaboration initiale et lorsque des changements importants y sont apportés. Les modèles sont également validés en continu à une fréquence déterminée par les notations des risques inhérents aux modèles. Certains événements peuvent également déclencher une validation anticipée, à savoir d'importantes variations de la structure du marché ou de la composition du portefeuille. La validation des modèles passe par des évaluations rétroactives et des analyses supplémentaires, y compris ce qui suit :

- Un examen théorique ou des tests visant à évaluer le caractère approprié des hypothèses utilisées dans le modèle interne;
- Des analyses d'impact, y compris des simulations de crises, qui surviendraient advenant diverses conditions du marché historiques et hypothétiques;
- Le recours à des portefeuilles hypothétiques visant à assurer que les modèles tiennent compte du risque de concentration pouvant survenir dans un portefeuille qui n'est pas diversifié.

### Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

### Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

Au 30 avril 2016	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
<i>(en millions de dollars)</i>					
Métaux précieux	8 818 \$	8 818 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	101 367	101 367	–	–	s.o.
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	210	–	210	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	42 318	36 958	5 360	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	66 640	–	66 640	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	466 845	–	466 845	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>	208 763	–	–	208 763	s.o.
<b>Total des actifs</b>	<b>894 961 \$</b>	<b>147 143 \$</b>	<b>539 055 \$</b>	<b>208 763 \$</b>	
Dépôts	609 313 \$	– \$	580 310 \$	29 003 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 629	–	1 629	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	22 351	22 351	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	47 308	43 051	4 257	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	6 685	6 685	–	–	s.o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 602	–	2 602	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>	151 247	–	–	151 247	s.o.
<b>Total des passifs</b>	<b>841 135 \$</b>	<b>72 087 \$</b>	<b>588 798 \$</b>	<b>180 250 \$</b>	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.



Au 31 octobre 2015

Mesure du risque de marché

(en millions de dollars)	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	10 550 \$	10 550 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	99 140	99 140	–	–	s.o.
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	320	–	320	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	41 003	36 131	4 872	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	43 216	–	43 216	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	458 628	–	458 628	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>	203 640	–	–	203 640	s.o.
<b>Total des actifs</b>	<b>856 497 \$</b>	<b>145 821 \$</b>	<b>507 036 \$</b>	<b>203 640 \$</b>	
Dépôts	600 919 \$	– \$	572 766 \$	28 153 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 486	–	1 486	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	20 212	20 212	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	45 270	41 988	3 282	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	7 812	7 812	–	–	s.o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 054	–	2 054	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>	125 265	–	–	125 265	s.o.
<b>Total des passifs</b>	<b>803 018 \$</b>	<b>70 012 \$</b>	<b>579 588 \$</b>	<b>153 418 \$</b>	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

## Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 36 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés des capitaux ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

## Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou on peut les laisser arriver à échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 30 avril 2016, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 199 milliards de dollars (201 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, à hauteur de 68 % (62 % au 31 octobre 2015). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 32 % (38 % au 31 octobre 2015).

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 30 avril 2016. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de conditions critiques.

## RAPPORT DE GESTION

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

	Au 30 avril 2016						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	51 593 \$	– \$	51 593 \$	– \$	7 488 \$	44 105 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 622	–	9 622	–	263	9 359	–
Métaux précieux	8 818	–	8 818	–	144	8 674	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	36 488	19 762	56 250	24 358	–	31 892	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	51 634	38 985	90 619	66 471	–	24 148	–
Autres titres	54 133	62 671	116 804	70 405	–	46 399	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup>	35 987	–	35 987	2 823	–	33 164	–
Prêts à vue et à court terme	1 667	–	1 667	–	–	1 667	–
<b>Total</b>	<b>249 942 \$</b>	<b>121 418 \$</b>	<b>371 360 \$</b>	<b>164 057 \$</b>	<b>7 895 \$</b>	<b>199 408 \$</b>	<b>– \$</b>

	Au 31 octobre 2015						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	63 228 \$	– \$	63 228 \$	– \$	8 700 \$	54 528 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	10 699	–	10 699	–	293	10 406	–
Métaux précieux	10 550	–	10 550	–	117	10 433	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	24 198	21 206	45 404	22 242	–	23 162	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	39 525	29 989	69 514	44 547	–	24 967	–
Autres titres	52 396	55 752	108 148	65 405	–	42 743	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup>	36 409	–	36 409	2 847	–	33 562	–
Prêts à vue et à court terme	1 352	–	1 352	–	–	1 352	–
<b>Total</b>	<b>238 357 \$</b>	<b>106 947 \$</b>	<b>345 304 \$</b>	<b>135 041 \$</b>	<b>9 110 \$</b>	<b>201 153 \$</b>	<b>– \$</b>

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

3) Certains montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

	Aux	
	30 avril 2016	31 octobre 2015
<i>(en millions de dollars)</i>		
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	143 838 \$	154 830 \$
Filiales de la Banque au Canada	22 393	20 374
Filiales de la Banque à l'étranger	33 177	25 949
<b>Total</b>	<b>199 408 \$</b>	<b>201 153 \$</b>

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (83 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

## Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

	Au 30 avril 2016						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup>	Autres <sup>3)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	51 593 \$	– \$	51 593 \$	– \$	7 488 \$	44 105 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 622	–	9 622	–	263	9 359	–
Métaux précieux	8 818	–	8 818	–	144	8 674	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	36 488	19 762	56 250	24 358	–	31 892	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	51 634	38 985	90 619	66 471	–	24 148	–
Autres titres liquides	54 133	62 671	116 804	70 405	–	46 399	–
Autres titres	5 210	3 407	8 617	2 863	–	–	5 754
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	35 987	–	35 987	2 823	–	33 164	–
Prêts à vue et à court terme	1 667	–	1 667	–	–	1 667	–
Autres prêts	448 251	–	448 251	11 403	48 275	10 574	377 999
Autres actifs financiers <sup>4)</sup>	162 046	(94 976)	67 070	3 455	–	–	63 615
Actifs non financiers	29 512	–	29 512	–	–	–	29 512
<b>Total</b>	<b>894 961 \$</b>	<b>29 849 \$</b>	<b>924 810 \$</b>	<b>181 778 \$</b>	<b>56 170 \$</b>	<b>209 982 \$</b>	<b>476 880 \$</b>

Au 31 octobre 2015

	Au 31 octobre 2015						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup>	Autres <sup>3)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	63 228 \$	– \$	63 228 \$	– \$	8 700 \$	54 528 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	10 699	–	10 699	–	293	10 406	–
Métaux précieux	10 550	–	10 550	–	117	10 433	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	24 198	21 206	45 404	22 242	–	23 162	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	39 525	29 989	69 514	44 547	–	24 967	–
Autres titres liquides	52 396	55 752	108 148	65 405	–	42 743	–
Autres titres	5 797	3 313	9 110	2 806	–	–	6 304
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	36 409	–	36 409	2 847	–	33 562	–
Prêts à vue et à court terme	1 352	–	1 352	–	–	1 352	–
Autres prêts	439 207	–	439 207	10 904	41 492	9 134	377 677
Autres actifs financiers <sup>4)</sup>	145 063	(80 907)	64 156	5 299	–	–	58 857
Actifs non financiers	28 073	–	28 073	–	–	–	28 073
<b>Total</b>	<b>856 497 \$</b>	<b>29 353 \$</b>	<b>885 850 \$</b>	<b>154 050 \$</b>	<b>50 602 \$</b>	<b>210 287 \$</b>	<b>470 911 \$</b>

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

5) Certains montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Au 30 avril 2016, les actifs grevés de la Banque totalisaient 238 milliards de dollars (205 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Des actifs non grevés restants de 687 milliards de dollars (681 milliards de dollars au 31 octobre 2015), une tranche de 210 milliards de dollars (210 milliards de dollars au 31 octobre 2015) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Si les agences de notation diminuaient d'un cran ou de deux crans la cote de crédit de la Banque, celle-ci devrait donner des garanties supplémentaires de 578 millions de dollars ou de 649 millions de dollars, respectivement, afin de satisfaire aux exigences contractuelles en matière de financement des dérivés ou de marge.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

### Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

En octobre 2014, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié son document consultatif final sur le ratio structurel de liquidité à long terme, ce qui a mené à la publication, en juin 2015, des normes connexes dans le document intitulé *Ratio structurel de liquidité à long terme : normes de publicité*. Le ratio structurel de liquidité à long terme vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes. Le ratio structurel de liquidité à long terme deviendra une norme minimale d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et les obligations en matière d'information s'appliqueront à compter de la première période de présentation de l'information suivant cette date. La Banque continue de surveiller l'évolution des exigences de liquidité.

### Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2016, en fonction du ratio de liquidité à court terme de fin de mois pour février, mars et avril.

	Valeur non pondérée totale (moyenne) <sup>1)</sup>	Valeur pondérée totale (moyenne) <sup>2)</sup>
<b>Pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (en millions de dollars)</b>		
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>	*	<b>137 419 \$</b>
Total des actifs liquides de haute qualité		
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	153 870 \$	10 435 \$
Dépôts stables	72 749	2 323
Dépôts moins stables	81 121	8 112
Financement de gros non garanti :	150 801	83 132
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	36 065	8 750
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	92 391	52 037
Dettes non garantie	22 345	22 345
Financement de gros garanti	*	32 358
Exigences supplémentaires :	183 562	44 718
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	33 910	20 800
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	4 058	4 058
Facilités de crédit et de liquidité	145 594	19 860
Autres obligations de financement contractuelles	3 168	1 680
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>3)</sup>	444 658	7 651
Total des sorties de trésorerie	* \$	<b>179 974 \$</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	100 507 \$	28 864 \$
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	21 098	13 633
Autres entrées de trésorerie	23 960	23 960
Total des entrées de trésorerie	<b>145 565 \$</b>	<b>66 457 \$</b>
		Valeur ajustée totale <sup>4)</sup>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité</b>	*	<b>137 419 \$</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>	*	<b>113 517 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)</b>	*	<b>121 %</b>

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (en millions de dollars)

Total des actifs liquides de haute qualité	143 821 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	115 778 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	124 %

\* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

- 2) *Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.*
- 3) *Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de liquidité et de crédit sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.*
- 4) *La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.*

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice Normes de liquidité) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de tensions et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Le repli du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2016 par rapport à la moyenne du trimestre précédent est attribuable aux activités commerciales normales.

Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

## Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 256 milliards de dollars au 30 avril 2016 (251 milliards de dollars au 31 octobre 2015). L'augmentation depuis le 31 octobre 2015 découle essentiellement des dépôts de particuliers et de l'émission de débentures subordonnées et d'actions privilégiées FPUNV. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance originale de plus de un an) de 139 milliards de dollars (137 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadien de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme préalable de la Fiducie à terme de créances Hollis II et de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire du prospectus préalable de Trillium Credit Card Trust II. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC et son programme préalable d'obligations sécurisées inscrit auprès de la SEC. En outre, le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien.

## RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen d'émissions de créances de gros. Les produits sont harmonisés avec les catégories recommandées par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (« GTDAR ») aux fins de comparaison avec d'autres banques. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques », sauf s'ils sont présentés individuellement.

### Financement de gros<sup>1)</sup>

Au 30 avril 2016										
(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>	4 132 \$	776 \$	518 \$	125 \$	76 \$	5 627 \$	37 \$	59 \$	– \$	5 723 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	12 442	17 271	28 877	10 142	5 673	74 405	3 474	459	–	78 338
Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>	2 498	4 436	496	–	–	7 430	–	–	–	7 430
Billets à moyen terme et billets de dépôt	1 806	4 581	1 797	8 022	4 663	20 869	16 261	32 579	8 202	77 911
Titres adossés à des actifs	–	–	500	452	48	1 000	93	1 044	405	2 542
Obligations sécurisées	–	–	2 509	3 137	2 532	8 178	2 804	14 302	3 503	28 787
Titrisations de prêts hypothécaires <sup>4)</sup>	–	997	1 000	1 376	662	4 035	3 230	6 423	4 987	18 675
Emprunts subordonnés <sup>5)</sup>	16	22	85	2	8	133	–	126	8 368	8 627
<b>Total des sources de financement de gros</b>	<b>20 894 \$</b>	<b>28 083 \$</b>	<b>35 782 \$</b>	<b>23 256 \$</b>	<b>13 662 \$</b>	<b>121 677 \$</b>	<b>25 899 \$</b>	<b>54 992 \$</b>	<b>25 465 \$</b>	<b>228 033 \$</b>
Ventilation :										
Financement non garanti	18 396 \$	22 650 \$	31 277 \$	18 291 \$	10 420 \$	101 034 \$	19 772 \$	33 223 \$	16 570 \$	170 599 \$
Financement garanti	2 498	5 433	4 505	4 965	3 242	20 643	6 127	21 769	8 895	57 434

Au 31 octobre 2015										
(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>	3 553 \$	904 \$	343 \$	211 \$	122 \$	5 133 \$	88 \$	80 \$	– \$	5 301 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	13 255	18 281	41 886	12 611	3 113	89 146	4 023	962	36	94 167
Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>	1 720	3 920	1 648	–	–	7 288	–	–	–	7 288
Billets à moyen terme et billets de dépôt	390	2 365	7 565	6 149	1 837	18 306	16 926	33 674	9 929	78 835
Titres adossés à des actifs	–	1	–	1	500	502	661	1 042	440	2 645
Obligations sécurisées	–	–	–	–	2 615	2 615	5 909	11 359	2 473	22 356
Titrisations de prêts hypothécaires <sup>4)</sup>	–	1 208	794	997	829	3 828	4 100	6 214	5 632	19 774
Emprunts subordonnés <sup>5)</sup>	19	59	64	3	6	151	–	20	6 626	6 797
<b>Total des sources de financement de gros</b>	<b>18 937 \$</b>	<b>26 738 \$</b>	<b>52 300 \$</b>	<b>19 972 \$</b>	<b>9 022 \$</b>	<b>126 969 \$</b>	<b>31 707 \$</b>	<b>53 351 \$</b>	<b>25 136 \$</b>	<b>237 163 \$</b>
Ventilation :										
Financement non garanti	17 217 \$	21 610 \$	49 858 \$	18 974 \$	5 078 \$	112 737 \$	21 037 \$	34 735 \$	16 591 \$	185 100 \$
Financement garanti	1 720	5 128	2 442	998	3 944	14 232	10 670	18 616	8 545	52 063

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales obtenus par la division Trésorerie du Groupe.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

5) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujéti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 30 avril 2016, les actifs liquides non grevés de 199 milliards de dollars (201 milliards de dollars au 31 octobre 2015) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.



## Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 30 avril 2016, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 30 avril 2016

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	52 119 \$	1 647 \$	366 \$	125 \$	880 \$	786 \$	772 \$	45 \$	13 293 \$	70 033 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	10 631	6 263	3 767	3 179	2 299	5 660	14 556	18 216	36 796	101 367
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	195	15	–	–	210
Titres pris en pension et titres empruntés	76 544	16 275	8 207	2 395	601	–	–	–	–	104 022
Instruments financiers dérivés	3 301	2 471	1 819	1 606	870	3 036	9 655	19 560	–	42 318
Titres de placement – disponibles à la vente	2 287	3 197	4 425	1 966	989	4 138	22 459	5 368	2 428	47 257
Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance	–	25	140	606	1 169	4 249	12 961	233	–	19 383
Prêts	25 139	24 643	26 345	25 689	25 139	74 195	184 068	31 961	49 666	466 845
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 367	6 852	10 928	11 442	9 704	41 997	110 947	19 437	1 833 <sup>1)</sup>	216 507
Prêts personnels et sur cartes de crédit	2 733	1 969	2 988	3 323	2 552	9 990	20 110	5 469	46 731	95 865
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	19 039	15 822	12 429	10 924	12 883	22 208	53 011	7 055	5 504 <sup>2)</sup>	158 875
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 402)	(4 402)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 994	1 775	145	8	86	–	–	–	–	10 008
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	33 518	33 518
<b>Total des actifs</b>	<b>178 015 \$</b>	<b>56 296 \$</b>	<b>45 214 \$</b>	<b>35 574 \$</b>	<b>32 033 \$</b>	<b>92 259 \$</b>	<b>244 486 \$</b>	<b>75 383 \$</b>	<b>135 701 \$</b>	<b>894 961 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts	60 888 \$	52 920 \$	53 624 \$	37 988 \$	26 914 \$	43 174 \$	72 399 \$	16 162 \$	245 244 \$	609 313 \$
Particuliers	6 696	7 418	8 051	9 491	8 052	13 676	18 444	363	120 679	192 870
Autres que de particuliers	54 192	45 502	45 573	28 497	18 862	29 498	53 955	15 799	124 565	416 443
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	88	843	698	–	1 629
Acceptations	7 994	1 775	145	8	86	–	–	–	–	10 008
Obligations liées aux titres vendus à découvert	58	207	561	129	231	2 091	4 954	7 452	6 668	22 351
Instruments financiers dérivés	4 621	3 115	1 732	1 903	944	3 418	10 476	21 099	–	47 308
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	85 345	10 313	4 456	2 272	6	–	–	–	–	102 392
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	7 499	–	7 499
Autres passifs	943	1 083	569	243	76	1 032	2 535	3 827	30 327	40 635
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	53 826	53 826
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>159 849 \$</b>	<b>69 413 \$</b>	<b>61 087 \$</b>	<b>42 543 \$</b>	<b>28 257 \$</b>	<b>49 803 \$</b>	<b>91 207 \$</b>	<b>56 737 \$</b>	<b>336 065 \$</b>	<b>894 961 \$</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Contrats de location simple	28 \$	58 \$	85 \$	83 \$	81 \$	292 \$	608 \$	1 115 \$	– \$	2 350 \$
Engagements de crédit <sup>3)</sup>	1 487	8 194	13 795	12 350	18 518	17 857	76 108	15 778	–	164 087
Garanties financières <sup>4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	33 589	33 589
Obligations d'impartition	19	38	57	52	49	198	212	–	1	626

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2015

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	65 315 \$	1 367 \$	477 \$	593 \$	567 \$	593 \$	892 \$	7 \$	14 666 \$	84 477 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	6 595	6 148	4 580	3 467	1 177	6 599	12 665	19 759	38 150	99 140
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	66	–	–	–	16	–	238	320
Titres pris en pension et titres empruntés	65 182	11 121	5 738	2 003	3 268	–	–	–	–	87 312
Instruments financiers dérivés	2 789	2 412	1 580	1 168	1 479	3 761	9 541	18 273	–	41 003
Titres de placement – disponibles à la vente	1 292	2 215	3 941	2 059	2 136	7 423	16 185	4 291	3 023	42 565
Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance	–	–	65	–	4	111	463	8	–	651
Prêts	25 763	24 120	27 190	23 976	24 561	71 989	181 600	32 772	46 657	458 628
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 120	5 695	11 584	11 690	11 570	43 088	108 597	20 366	1 788 <sup>1)</sup>	217 498
Prêts personnels et sur cartes de crédit	2 456	1 732	2 577	2 607	2 500	10 146	19 563	5 719	44 177	91 477
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	20 187	16 693	13 029	9 679	10 491	18 755	53 440	6 687	4 889 <sup>2)</sup>	153 850
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 197)	(4 197)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 987	2 120	146	37	6	–	–	–	–	10 296
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	32 105	32 105
<b>Total des actifs</b>	<b>174 923 \$</b>	<b>49 503 \$</b>	<b>43 783 \$</b>	<b>33 303 \$</b>	<b>33 198 \$</b>	<b>90 476 \$</b>	<b>221 362 \$</b>	<b>75 110 \$</b>	<b>134 839 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts	54 015 \$	50 230 \$	67 936 \$	33 177 \$	19 993 \$	50 181 \$	68 116 \$	17 118 \$	240 153 \$	600 919 \$
Particuliers	6 506	7 960	8 938	8 303	7 186	15 762	16 646	326	118 417	190 044
Autres que de particuliers	47 509	42 270	58 998	24 874	12 807	34 419	51 470	16 792	121 736	410 875
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	18	–	–	7	9	648	804	–	1 486
Acceptations	7 987	2 120	146	37	6	–	–	–	–	10 296
Obligations liées aux titres vendus à découvert	52	50	208	162	223	2 530	5 425	7 851	3 711	20 212
Instruments financiers dérivés	3 767	2 196	1 912	1 182	1 241	3 786	11 109	20 077	–	45 270
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	60 814	8 232	4 483	332	3 154	–	–	–	–	77 015
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	6 182	–	6 182
Autres passifs	867	1 535	358	533	307	878	2 444	3 803	30 913	41 638
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	53 479	53 479
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>127 502 \$</b>	<b>64 381 \$</b>	<b>75 043 \$</b>	<b>35 423 \$</b>	<b>24 931 \$</b>	<b>57 384 \$</b>	<b>87 742 \$</b>	<b>55 835 \$</b>	<b>328 256 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Contrats de location simple	27 \$	57 \$	83 \$	81 \$	80 \$	285 \$	595 \$	546 \$	– \$	1 754 \$
Engagements de crédit <sup>3)</sup>	6 633	6 588	16 985	16 264	18 052	20 335	76 660	4 878	5	166 400
Garanties financières <sup>4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	31 865	31 865
Obligations d'impartition	19	36	51	50	50	183	225	4	1	619

1) Comprend essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprend essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprend la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprend le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

## Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des instruments dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

Les notations de crédit de la Banque n'ont subi aucune modification au cours du trimestre. La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit sont les suivantes : AA par DBRS, Aa3 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P).

Fitch et S&P attribuent une perspective « stable » à la Banque, alors que DBRS et Moody's maintiennent leur perspective « négative » à l'égard de toutes les banques canadiennes, citant l'incertitude entourant le projet de régime de recapitalisation interne des créances non garanties de premier rang mis de l'avant par le gouvernement fédéral, afin de refléter la probabilité accrue que ces créances donnent lieu à des pertes dans le cas improbable d'un scénario de crise.

La Banque continue de croire qu'elle maintiendra des notations de crédit élevées.

## Situation financière

Au 30 avril 2016, le total des actifs de la Banque s'élevait à 895 milliards de dollars, en hausse de 38 milliards de dollars ou de 4 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 59 milliards de dollars ou de 7 %.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont diminué de 13 milliards de dollars, ce qui correspond à 11 milliards de dollars compte non tenu de la conversion des devises, essentiellement du fait du recul des soldes auprès de la Réserve fédérale américaine. Les titres pris en pension et titres empruntés se sont accrus de 17 milliards de dollars, soit 20 milliards de dollars compte non tenu de la conversion des devises, ce qui est d'abord et avant tout attribuable à l'augmentation des activités des clients et des activités commerciales.

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 2 % par rapport à ce qu'ils étaient au 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 5 milliards de dollars par rapport à ceux au 31 octobre 2015, ce qui traduit d'abord et avant tout la hausse des titres détenus à des fins de transaction du fait de l'augmentation des titres d'emprunt des gouvernements canadien et américain détenus.

Les titres de placement ont augmenté de 23 milliards de dollars ou de 54 % par rapport au 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, les titres de placement ont progressé de 26 milliards de dollars, essentiellement du fait de la hausse des titres détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 avril 2016, le profit latent sur les titres disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 42 millions de dollars, en baisse de 225 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2015. La baisse s'explique d'abord et avant tout par les profits réalisés sur les sorties et par le fléchissement des valeurs de marché des titres.

Les prêts ont progressé de 8 milliards de dollars ou de 2 % depuis le 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, les prêts ont augmenté de 15 milliards de dollars ou de 3 %. La croissance sous-jacente des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et en Amérique latine a été largement annulée par la liquidation graduelle prévue des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison principalement de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de JPMorgan Chase Bank et de la croissance au Canada ainsi qu'en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 10 milliards de dollars, surtout aux États-Unis et au Canada.

Les passifs totalisaient 841 milliards de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 38 milliards de dollars ou de 5 % par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Compte non tenu de la conversion des devises, le total des passifs s'est accru de 59 milliards de dollars ou de 7 %.

Le total des dépôts a affiché une hausse de 8 milliards de dollars, ce qui correspond à 21 milliards de dollars compte non tenu de la conversion des devises. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 5 milliards de dollars, principalement au Canada et en Amérique latine, alors que les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont progressé de 9 milliards de dollars, essentiellement au Canada.

Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont progressé de 25 milliards de dollars alors que les obligations relatives aux titres vendus à découvert ont affiché une hausse de 2 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 29 milliards de dollars et de 3 milliards de dollars, respectivement, compte non tenu de la conversion des devises.

Le total des capitaux propres a progressé de 347 millions de dollars depuis le 31 octobre 2015. Cette augmentation traduit le montant du bénéfice diminué des dividendes payés pour l'exercice à l'étude, soit 1 628 millions de dollars, et la hausse de 505 millions de dollars des actions privilégiées. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse de 1 630 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, essentiellement en raison de la diminution des profits de change latents sur les investissements de la Banque dans ses établissements à l'étranger et de l'augmentation de l'obligation nette au titre des prestations de retraite, ainsi que par le rachat et l'annulation de quelque 1,5 million d'actions ordinaires d'une valeur de 80 millions de dollars aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités.

## Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 39 à 49 du rapport annuel 2015 de la Banque. Nous suivons également l'évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires et nous nous préparons en conséquence afin d'assurer notre conformité avec celles-ci.

## Exigences de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance du capital publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB »), lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires fondés sur le risque sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques. Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui joue le rôle de mesure complémentaire. Bâle III fournit également des lignes directrices en matière de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »), lesquelles stipulent que pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres non ordinaires doivent être convertibles en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur déterminé. Depuis le 31 décembre 2012, tous les instruments de fonds propres non ordinaires émis doivent satisfaire à ces exigences relatives aux FPUNV pour être admissibles en tant que fonds propres réglementaires.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, les règles de Bâle III du CBCB contiennent des dispositions transitoires applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres non ordinaires qui ne sont pas admissibles se fait sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur quatre ans. À compter de janvier 2019, les banques seront tenues d'appliquer les nouvelles exigences minimales liées aux actifs pondérés en fonction des risques suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation des fonds propres de 2,5 %, pour un total de 7 %, un ratio minimal de T1 de 8,5 % et un ratio total des fonds propres de 10,5 %.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf pour son report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, qui seront introduites progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014. Conformément aux exigences du BSIF, au 30 avril 2016, les facteurs scalaires appliqués dans le calcul du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, du ratio des fonds propres de T1 et du ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, ce qui correspond aux facteurs scalaires appliqués en 2015.

Depuis le premier trimestre de 2013, le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BIS), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

En octobre 2014, le BSIF a publié ses lignes directrices sur les exigences de levier, qui exposent les grandes lignes de l'application du ratio de levier de Bâle III au Canada et du remplacement du ratio actifs/fonds propres existant à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un important coussin d'exploitation au-delà du minimum exigé de 3 %.

## Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

	Aux		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
(en millions de dollars)	Adoption tout compris	Adoption tout compris	Adoption tout compris
Actions ordinaires et assimilées de T1	35 911 \$	37 645 \$	36 965 \$
Fonds propres de T1	40 759	41 983	41 366
Fonds propres réglementaires totaux	48 839	50 413	48 230
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>1)</sup>	356 866 \$	374 457 \$	357 995 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 <sup>1)</sup>	357 389	375 365	358 780
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres <sup>1)</sup>	357 837	376 143	359 453
Ratios de fonds propres (en %)			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,1	10,1	10,3
Ratio de T1	11,4	11,2	11,5
Ratio total des fonds propres	13,6	13,4	13,4
Levier			
Exposition du ratio de levier	1 005 103 \$	1 037 881 \$	980 212 \$
Ratio de levier (en %)	4,1	4,0	4,2

1) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement, en 2016 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 octobre 2015).

La Banque maintient toujours une solide situation de trésorerie. Au 30 avril 2016, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier aux termes des dispositions d'adoption tout compris de Bâle III dépassaient amplement les exigences minimales.

## Variation des fonds propres réglementaires

Au 30 avril 2016, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 35,9 milliards de dollars (37,6 milliards de dollars au 31 janvier 2016), en baisse de quelque 1,7 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la baisse de 2,8 milliards de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, essentiellement en raison de la conversion des devises, neutralisée en partie par l'autogénération de capital de 0,6 milliard de dollars et la diminution des déductions de fonds propres de 0,4 milliard de dollars.

Les changements susmentionnés ainsi que l'émission d'actions privilégiées FPUNV de 500 millions de dollars ont également eu une incidence sur le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres.

## Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont régressé de 17,6 milliards de dollars ou de 4,7 % au cours du trimestre pour s'établir à 356,9 milliards de dollars, essentiellement du fait de l'incidence de 18,8 milliards de dollars du raffermissement du dollar canadien sur les actifs pondérés en fonction des risques libellés dans d'autres monnaies. De plus, l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques du fait des variations dans la qualité du crédit du portefeuille en raison notamment de la migration du crédit a été largement contrebalancée par les autres mesures visant les fonds propres, y compris des changements touchant les modèles de fonds propres.

## Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (« TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. L'offre prend fin le 1<sup>er</sup> juin 2016. Au cours du semestre clos le 30 avril 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,5 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,34 \$ l'action (au 30 avril 2016, 9,5 millions d'actions avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 58,94 \$ l'action aux termes de l'offre.)

Le 31 mai 2016, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires, soit environ 1 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 26 mai 2016. Les rachats aux termes de la nouvelle offre peuvent débuter le 2 juin 2016, et ils prendront fin le 1<sup>er</sup> juin 2017 ou lorsque la Banque aura terminé ses achats, selon la première éventualité. La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

## Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 30 mai 2016, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,72 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 juillet 2016 aux actionnaires inscrits le 5 juillet 2016.

## Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 8. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 151 du rapport annuel 2015 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 76 du rapport annuel 2015 de la Banque).

Au 30 avril 2016, les montants notionnels des instruments dérivés totalisaient 4 300 milliards de dollars, contre 5 050 milliards de dollars au 31 janvier 2016 et 5 019 milliards de dollars au 31 octobre 2015. La variation trimestrielle traduit en grande partie les contrats de taux d'intérêt et la conversion des devises. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 3 995 milliards de dollars (4 721 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 4 694 milliards de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 2 473 milliards de dollars a été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 30 avril 2016 (3 046 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 3 065 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 32,3 milliards de dollars, contre 51,1 milliards de dollars au 31 janvier 2016. Cette variation depuis le 31 janvier 2016 est largement attribuable à la diminution des swaps de taux d'intérêt dans le cadre d'une mesure d'atténuation du risque auprès des chambres de compensation centralisées et à l'incidence de la conversion des devises.

## Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considèrent, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 53 du rapport annuel 2015 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

## Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 49 à 52 du rapport annuel 2015 de la Banque.

## Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 4,5 milliards de dollars au 30 avril 2016 (3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 3,3 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2015.

## Autres arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Le montant des garanties et des autres engagements indirects est demeuré stable par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. L'incidence de la conversion des devises sur les engagements de prêts non prélevés a été largement annulée par l'accroissement des engagements liés aux activités de prêt de titres. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 143 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2016, comparativement à 138 millions de dollars pour le trimestre précédent.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, comme les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes des normes mondiales établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Bâle III »), les réformes des dérivés négociés hors Bourse, les mesures de protection des consommateurs et les réformes financières ciblées, notamment la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi intitulée Dodd-Frank Act »). La Banque continue de surveiller activement l'évolution de ces sujets et d'autres questions, et elle s'efforce de minimiser leur incidence sur ses activités, s'il en est.

### Régime de recapitalisation des banques

Le 20 avril 2016, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi portant sur la mise en place d'un régime de « recapitalisation interne », conformément à des règlements d'application de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* qui n'ont pas encore été prescrits (les « règlements d'application de la Loi sur la SADC »), visant les six principales banques canadiennes, y compris La Banque de Nouvelle-Écosse, désignées comme des banques d'importance systémique intérieure (« BIS<sup>i</sup> »). Le projet de loi vise à améliorer la trousse d'outils de résolution à l'intention des BIS<sup>i</sup>, y compris le cadre de conversion de certaines actions et de certains passifs admissibles d'une BIS<sup>i</sup> en capitaux propres ordinaires de la banque (ou de l'une ou l'autre de ses sociétés affiliées) en cas de non-viabilité de la BIS<sup>i</sup>. Le régime de recapitalisation interne proposé vise à assurer, dans le cas peu probable où une BIS<sup>i</sup> ferait faillite, que ses actionnaires et ses créanciers, et non les contribuables, seraient responsables des risques de l'institution. Les types d'actions et de passifs admissibles au pouvoir de conversion conféré par la loi seront établis dans les règlements d'application de la Loi sur la SADC; bien que ces règlements n'aient pas encore été prescrits, le gouvernement fédéral a, dans un document de consultation publié antérieurement, proposé que certains titres de créance non garantis soient soumis au pouvoir de conversion et que les dépôts des clients en soient exclus. Les BIS<sup>i</sup> seraient également soumises à des exigences en matière de capacité d'absorption minimales visant à assurer qu'elles sont en mesure de résister



à des pertes importantes et d'être bien capitalisées à l'issue d'une conversion, ainsi qu'à des exigences d'information et de présentation exhaustives. Le régime ne s'appliquerait qu'aux actions et aux passifs admissibles émis après la mise en œuvre du régime proposé et ne viserait pas de manière rétroactive la dette en cours. La version définitive du régime de recapitalisation interne proposé n'a pas encore été arrêtée, les détails seront, pour l'essentiel, fixés dans les règlements d'application de la Loi sur la SADC et le calendrier de mise en œuvre n'a pas encore été établi. Toutefois, les changements proposés pourraient avoir une incidence défavorable sur le coût du financement de la Banque.

### Règles fiscales proposées

Les règles fiscales proposées dans le budget fédéral canadien de 2015 à l'égard des arrangements de capitaux propres synthétiques, si elles sont promulguées, modifieront la déductibilité fiscale de certains dividendes au Canada payés ou à payer après le 31 octobre 2015, dans certaines circonstances. Le 31 juillet 2015, le ministère des Finances du Canada a publié un avant-projet de loi qui comprend certaines modifications aux règles, y compris le report de la pleine mise en œuvre jusqu'en mai 2017. Un projet de loi peaufinant ces règles a été déposé au cours du trimestre. Bien que la Banque continue d'évaluer l'incidence de ces règles fiscales proposées, celles-ci ne sont pas susceptibles d'influer de manière importante sur les résultats financiers globaux de la Banque.

### Loi intitulée Dodd-Frank Act

L'article 619 de la loi intitulée Dodd-Frank Act, mieux connu sous le nom de « règle Volcker », se répercute sur nos activités mondiales puisqu'elle régit la Banque et chacune de ses filiales et sociétés affiliées (sous réserve de certaines exceptions et exclusions). La règle Volcker impose des interdictions et des restrictions aux banques et à leurs sociétés affiliées en ce qui a trait à leurs activités de négociation et d'investissement pour leur propre compte et à leurs activités de parrainage visant des fonds de couverture ou des fonds de placement privés. La Banque a élaboré un programme de conformité à l'échelle de l'entreprise visant l'évaluation, la surveillance et la reddition de comptes en matière de conformité à la règle Volcker, qui est entrée en vigueur le 21 juillet 2015. Ces facteurs ne sont pas susceptibles d'influer de manière importante sur les résultats financiers globaux de la Banque.

Le 18 février 2014, le conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve (la « Réserve fédérale ») des États-Unis a approuvé les règles définitives visant la mise en application des normes prudentielles plus strictes et des exigences portant sur l'application anticipée de mesures correctives figurant dans les articles 165 et 166 de la loi intitulée Dodd-Frank Act (la « règle FBO ») en ce qui a trait aux sociétés de portefeuille bancaires et aux banques étrangères. La *Regulation YY* met en œuvre certaines dispositions de l'article 165 qui exigent que le conseil de la Réserve fédérale établisse des normes prudentielles plus strictes en ce qui a trait aux sociétés de portefeuille bancaires et aux banques étrangères dont l'actif consolidé total dépasse 50 milliards de dollars, ce qui est le cas de la Banque. L'objectif global de l'article 165 et de la *Regulation YY* consiste à resserrer les règles visant les activités des banques étrangères aux États-Unis en exigeant une attestation des fonds propres dans le pays d'origine en conformité avec le dispositif de fonds propres des règles de Bâle, des essais dans des conditions critiques des fonds propres dans le pays d'origine comparables aux normes américaines, le maintien d'un volant de liquidités pour les succursales et agences américaines de même que la mise en place d'un comité de gestion des risques et la nomination d'un chef de la gestion des risques aux États-Unis. La Banque a nommé un chef de la gestion des risques aux États-Unis et sera en conformité avec les règles finales d'ici leur entrée en vigueur, en juillet 2016.

Le 5 août 2015, la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis a adopté plusieurs mesures visant l'achèvement de son cadre réglementaire à l'intention des courtiers et grands opérateurs concluant des swaps sur titres de participation, conformément aux exigences de la loi intitulée Dodd-Frank Act. La SEC a adopté à l'unanimité les règles définitives portant sur le processus d'inscription des courtiers et grands opérateurs concluant des swaps sur titres de participation, dont les formulaires détaillés que les inscrits seront tenus de déposer. La date d'inscription n'a pas encore été arrêtée, et elle est tributaire de la réglementation additionnelle que pourrait mettre en place la SEC. La Banque, qui est actuellement inscrite en tant que courtier concluant des swaps auprès de la Commodity Futures Trading Commission, est d'avis qu'elle sera tenue de s'inscrire en tant que courtier concluant des swaps sur titres auprès de la SEC.

### Réforme des dérivés négociés hors Bourse

En mars 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Organisation internationale des commissions de valeurs ont publié un cadre établissant des normes minimales en matière d'exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement à l'intention des entités financières non exemptes et des entités non financières d'importance systémique (les « lignes directrices du CBCB »). Tout au long de 2014 et de 2015, les organismes de réglementation dans le monde ont proposé des règles nationales reposant sur les lignes directrices du CBCB. En octobre 2015, le BSIF a publié la version préliminaire de la ligne directrice E-22, *Exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement*, afin d'intégrer l'essentiel des lignes directrices du CBCB (la « ligne directrice E-22 »). La version définitive de la ligne directrice E-22 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la ligne directrice E-22, et elle s'attend à satisfaire à toutes les obligations de la ligne directrice E-22 lorsque celle-ci entrera en vigueur.

### Loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (« FATCA ») et Norme d'échange automatique

La FATCA est une loi américaine conçue dans le but d'empêcher les contribuables américains d'utiliser des comptes à l'extérieur des États-Unis dans le but de se soustraire à l'impôt. La FATCA ainsi que certaines lois locales connexes dans certains pays exigent désormais que les institutions financières présentent annuellement des informations sur certains comptes détenus par des contribuables américains à l'extérieur des États-Unis. Ces informations sont communiquées à l'Internal Revenue Service des États-Unis directement ou par l'intermédiaire d'organismes réglementaires locaux. Dans le cadre d'un projet nommé la « FATCA mondiale », plus de 100 pays membres de l'OCDE se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements ayant trait aux comptes détenus par des personnes dont la résidence fiscale se trouve dans un pays signataire par l'entremise d'une Norme d'échange automatique. Sa mise en œuvre est prévue pour janvier 2016 dans les pays qui ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Plus de quarante pays où la Banque Scotia exerce des activités ont adhéré à la Norme d'échange automatique, et 17 d'entre eux ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Sous la gouverne d'un bureau chargé du programme à l'échelle de l'entreprise, des équipes de projets dédiées dans chacun des secteurs d'activités de la Banque travaillent à répondre à chacune des exigences de la FATCA à l'échelle mondiale tout en réduisant au minimum les conséquences négatives sur l'expérience des clients.

La Banque respectera toutes les obligations aux termes de la FATCA et d'autres programmes d'échange d'informations fiscales conformément aux réglementations locales.

## Méthodes comptables et contrôles

### Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2015 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements sur ses principales méthodes comptables.

### Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par d'autres organismes de réglementation, dont le BSIF.

La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur ses états financiers consolidés. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015, à l'exception de ce qui suit.



## Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur.

Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée à la date d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, jusqu'à la date d'application initiale de l'IFRS 16. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location, ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale.

Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

## Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des modifications à la norme portant sur les produits, à savoir l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les modifications fournissent des précisions supplémentaires permettant de déterminer les obligations de prestation au titre d'un contrat, de déterminer si une entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et de déterminer si les revenus tirés des licences doivent être comptabilisés à un moment donné ou sur une période déterminée. Les modifications prévoient aussi des mesures de simplification additionnelles lors de la transition à l'IFRS 15. Pour la Banque, les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018, ce qui est conforme à l'entrée en vigueur prévue de la norme. De plus amples renseignements sur la norme sous-jacente figurent à la page 105 du rapport annuel 2015 de la Banque.

## Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du semestre clos le 30 avril 2016, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

## Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées aux pages 107 et 194 du rapport annuel 2015 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

## Perspectives économiques

L'économie mondiale poursuit sa croissance modeste marquée par des performances régionales variées. Aux États-Unis, la croissance a été inférieure aux attentes au premier trimestre de 2016, les entreprises ayant freiné leurs investissements en capital et restreint leurs stocks, et les exportations ayant chuté. La situation devrait s'améliorer d'ici la fin de l'année, étant donné l'affaiblissement renouvelé du dollar américain, la faiblesse persistante des prix du pétrole et de l'essence ainsi que les solides gains salariaux qui stimulent le pouvoir d'achat des consommateurs. Au Canada, on anticipe une forte croissance au premier trimestre du fait de la reprise des prix des marchandises, de la demande américaine relativement forte pour des biens canadiens et d'une politique monétaire extrêmement accommodante. Les feux de forêt tragiques qui sévissent à Fort McMurray se traduiront par un léger ralentissement de l'activité au Canada au deuxième trimestre de 2016, mais devraient avoir des répercussions considérables en Alberta en raison de l'évacuation, du bouleversement connexe de l'activité économique et de l'incidence sur la production de pétrole dans la région. Advenant une reprise relativement rapide de la production de pétrole, qui passera d'abord et avant tout par une réduction significative de la taille et de l'intensité de l'incendie, la reconstruction des zones touchées par le feu devrait entraîner un rebond de l'activité pour le reste de l'année.

En Europe, la croissance a été supérieure aux attentes pour le premier trimestre, quoique le rythme d'activité demeure modéré, l'économie étant encore caractérisée par la surcapacité, la faiblesse de l'inflation et le risque politique. En Asie, la croissance semble se stabiliser en Chine, bien que certains risques demeurent. Les perspectives pour le reste de l'Asie demeurent relativement favorables, malgré la faiblesse de l'économie japonaise, et elles demeurent marquées par des monnaies extrêmement vigoureuses.

Les perspectives dans les pays de l'Alliance du Pacifique et de l'Amérique centrale demeurent généralement bonnes, malgré les problèmes que connaissent le Brésil et le Venezuela de même que la faiblesse enregistrée aux États-Unis au premier trimestre. La remontée des prix des marchandises, les politiques macroéconomiques prudentes et le recul de l'incertitude politique dans les pays de l'Alliance du Pacifique et dans bon nombre de pays d'Amérique centrale devraient favoriser une bonne croissance au second semestre de 2016 et en 2017.

## Données par secteurs d'exploitation

Réseau canadien (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) <sup>1)</sup>	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Résultat sectoriel</b>					
Revenus d'intérêts nets	1 718 \$	1 738 \$	1 574 \$	3 456 \$	3 125 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	1 338	1 239	1 210	2 577	2 391
Total des revenus	3 056	2 977	2 784	6 033	5 516
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	204	194	169	398	334
Charges autres que d'intérêts	1 549	1 596	1 487	3 145	2 951
Charge d'impôt sur le résultat	326	312	299	638	587
<b>Bénéfice net</b>	<b>977 \$</b>	<b>875 \$</b>	<b>829 \$</b>	<b>1 852 \$</b>	<b>1 644 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	977 \$	875 \$	829 \$	1 852 \$	1 644 \$
<b>Autres mesures</b>					
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	23,1 %	20,8 %	21,5 %	21,9 %	21,2 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars)	310	304	312	310	312
Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	137	135	134	137	134
Actifs moyens (en milliards de dollars)	307 \$	307 \$	298 \$	307 \$	297 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	231 \$	229 \$	216 \$	230 \$	215 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 18 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (31 janvier 2016 – 15 \$ et 30 avril 2015 – 19 \$) et de 33 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (30 avril 2015 – 34 \$).

## Bénéfice net

## Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 977 millions de dollars, en hausse de 148 millions de dollars ou de 18 %. Compte non tenu du profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle (le « profit sur la vente »), le bénéfice net a augmenté de 48 millions de dollars ou de 6 %. L'élargissement de la marge nette sur intérêts, la forte croissance des actifs et des dépôts ainsi que l'incidence du portefeuille de cartes de crédit acquis auprès de JPMorgan Chase Bank (l'« acquisition ») ont été partiellement annulés par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

## Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 102 millions de dollars ou de 12 %. Compte non tenu du profit sur la vente, le bénéfice net est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent. L'augmentation de la marge nette sur intérêts et la baisse des charges autres que d'intérêts ont été neutralisées en partie par l'incidence du trimestre plus court.

## Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 208 millions de dollars ou de 13 %. Compte non tenu du profit sur la vente, le bénéfice net a augmenté de 108 millions de dollars ou de 7 %, en raison de l'augmentation de la marge nette sur intérêts, de la forte croissance des actifs et des dépôts, de l'incidence de l'acquisition et de la hausse des produits autres que d'intérêts. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

## Actifs moyens

## Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 9 milliards de dollars ou de 3 % pour s'établir à 307 milliards de dollars. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 15 milliards de dollars ou de 5 %. Cette augmentation comprend une hausse de 6 milliards de dollars ou de 9 % des prêts personnels, surtout dans le secteur des prêts automobiles à la consommation et des prêts sur cartes de crédit, une augmentation de 5 milliards de dollars ou de 3 % des prêts hypothécaires à l'habitation et une progression de 4 milliards de dollars ou de 10 % des prêts et acceptations aux entreprises.

## Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

Les actifs moyens sont demeurés stables. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 1 milliard de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la croissance des prêts et acceptations aux entreprises.

## Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 10 milliards de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 15 milliards de dollars ou de 5 %, laquelle hausse se ventile comme suit : 6 milliards de dollars, ou 9 %, dans le cas des prêts personnels, soit essentiellement des prêts automobiles à la consommation et sur cartes de crédit; 5 milliards de dollars, ou 3 %, dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation; et 4 milliards de dollars, ou 11 %, dans le cas des prêts et acceptations aux entreprises.

## Passifs moyens

## Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Les passifs moyens ont grimpé de 15 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 9 milliards de dollars ou de 15 % des dépôts d'épargne bancaires de particuliers et de 1 milliard de dollars ou de 9 % des comptes de chèques. Des augmentations de 1 milliard de dollars ou de 3 % des comptes d'opérations bancaires de petites entreprises et d'entreprises ainsi que de 4 milliards de dollars ou de 25 % des dépôts liés à la gestion de patrimoine ont également été enregistrées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 2 milliards de dollars ou de 3 % des CPG à faible marge.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les passifs moyens ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 1 %, du fait surtout d'une forte croissance de 2 milliards de dollars ou de 2 % des comptes de chèques de particuliers et des dépôts d'épargne.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les passifs moyens ont grimpé de 15 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui rend compte d'une forte croissance de 9 milliards de dollars ou de 15 % des dépôts d'épargne bancaires de particuliers et de 2 milliards de dollars ou de 10 % des comptes de chèques. En outre, les comptes d'opérations de petites entreprises et d'entreprises ont enregistré une croissance de 2 milliards de dollars ou de 5 % alors que les dépôts de gestion de patrimoine ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 27 %. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recul de 2 milliards de dollars ou de 3 % des CPG dont les marges sont peu élevées.

**Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)**

Les ASG ont atteint 137 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 3 milliards de dollars ou de 2 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement des ventes nettes, contrebalancées en partie par la détérioration du marché. Les ASG ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ceux du trimestre précédent grâce à l'amélioration du marché et aux ventes nettes. Les ASA se sont chiffrés à 310 milliards de dollars, en baisse de 2 milliards de dollars ou de 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète la détérioration du marché, neutralisée partiellement par les ventes nettes. Les ASA se sont accrus de 6 milliards de dollars ou de 2 % par rapport au trimestre précédent, du fait de l'appréciation du marché et des ventes nettes.

**Revenus d'intérêts nets***Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 718 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 144 millions de dollars ou de 9 %. Cette hausse traduit l'augmentation de 12 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,38 %, ainsi que la croissance robuste des actifs et des dépôts. L'accroissement des marges sur cartes de crédit et des marges de dépôt, la liquidation graduelle des prêts hypothécaires de Tangerine dont les écarts sont moins élevés et l'acquisition ont contribué à la hausse de la marge.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus d'intérêts nets ont reculé de 20 millions de dollars ou de 1 %, principalement en raison du trimestre plus court, facteur contrebalancé en partie par l'amélioration de trois points de base de la marge.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 456 millions de dollars, en hausse de 331 millions de dollars ou de 11 %. La hausse traduit une augmentation de 15 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,36 %, l'excellente croissance des actifs et des dépôts ainsi que l'acquisition.

**Revenus autres que d'intérêts***Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 338 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars ou de 11 %. Compte non tenu du profit sur la vente, les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 12 millions de dollars ou de 1 %, par suite surtout de la croissance des revenus tirés des assurances, des revenus sur cartes et des autres revenus, contrebalancée par une baisse des revenus tirés des fonds communs de placement et des activités de courtage du fait de la détérioration du marché.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus autres que d'intérêts se sont accrus de 99 millions de dollars ou de 8 %. Compte non tenu du profit sur la vente, les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 17 millions de dollars ou de 1 % en raison de la baisse des revenus tirés des fonds communs de placement et des activités de courtage par suite de l'incidence du trimestre plus court.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts, qui ont totalisé 2 577 millions de dollars, ont progressé de 186 millions de dollars ou de 8 %. Compte non tenu du profit sur la vente, les revenus autres que d'intérêts ont affiché une progression de 70 millions de dollars ou de 3 % qui traduit essentiellement la croissance des revenus d'assurance et des revenus sur cartes de même que la hausse des commissions de crédit et des autres revenus.

**Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances***Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 204 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars ou de 20 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant en grande partie de la croissance des prêts dont les écarts sont plus élevés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 28 points de base, par rapport à 24 points de base pour l'exercice précédent.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 204 millions de dollars, en hausse par rapport à 194 millions de dollars, du fait d'une hausse des dotations au titre du portefeuille de prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de 2 points de base pour s'établir à 28 points de base.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 398 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, en raison de l'augmentation des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers découlant de la croissance des produits dont les écarts sont relativement plus élevés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a progressé de 4 points de base pour s'établir à 27 points de base.

## Charges autres que d'intérêts

### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 549 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars ou de 4 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts ont progressé de 27 millions de dollars ou de 2 %, essentiellement du fait de l'augmentation des dépenses liées aux technologies et aux projets de même que des hausses salariales, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par les avantages découlant des initiatives de réduction des coûts.

### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une baisse de 47 millions de dollars ou de 3 %, ce qui reflète la hausse saisonnière de la rémunération fondée sur des actions au trimestre précédent et la baisse des coûts des avantages du personnel pour le trimestre à l'étude.

### Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

Pour le semestre écoulé, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 145 millions de dollars, en hausse de 194 millions de dollars ou de 7 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 119 millions de dollars ou de 4 %, ce qui s'explique en grande partie par les dépenses liées à la technologie et aux projets de même que par les hausses salariales, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par la baisse des dépenses liées aux volumes et aux revenus ainsi que par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,1 %, comparativement à 26,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 26,3 % pour le trimestre précédent. Pour le semestre, le taux d'impôt effectif a été ramené à 25,6 %, en regard de 26,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces reculs s'expliquent d'abord et avant tout par l'incidence fiscale du profit sur la vente au cours du trimestre considéré.

## Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) <sup>1)</sup>	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Résultat sectoriel</b>					
Revenus d'intérêts nets	1 590 \$	1 558 \$	1 380 \$	3 148 \$	2 729 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	879	892	751	1 771	1 477
Total des revenus	2 469	2 450	2 131	4 919	4 206
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	380	291	266	671	551
Charges autres que d'intérêts	1 354	1 411	1 224	2 765	2 428
Charge d'impôt sur le résultat	174	187	154	361	276
<b>Bénéfice net</b>	<b>561 \$</b>	<b>561 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>1 122 \$</b>	<b>951 \$</b>
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	61 \$	56 \$	40 \$	117 \$	87 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	500 \$	505 \$	447 \$	1 005 \$	864 \$
<b>Autres mesures</b>					
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	11,9 %	13,1 %	12,8 %	12,5 %	12,7 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	145 \$	143 \$	128 \$	144 \$	124 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	112 \$	108 \$	94 \$	110 \$	91 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 111 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (31 janvier 2016 – 122 \$ et 30 avril 2015 – 112 \$) et de 233 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (30 avril 2015 – 220 \$).

## Bénéfice net

### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres des Opérations internationales s'est établi à 500 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars ou de 12 %. La croissance des prêts, des dépôts et des frais découlant de la forte croissance interne et des acquisitions, l'incidence favorable de la conversion des devises et un contrôle rigoureux des coûts ont permis d'afficher un levier d'exploitation positif solide. Ces facteurs ont été contrés en partie par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est replié de 1 % puisque la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine, l'apport des acquisitions récentes, les profits sur titres plus élevés et le contrôle rigoureux des coûts ont été plus que contrebalancés par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

### Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 005 millions de dollars, en hausse de 141 millions de dollars ou de 16 % du fait d'une croissance vigoureuse des prêts, des dépôts et des frais en Amérique latine, de l'apport des acquisitions et d'un contrôle rigoureux des coûts, lesquels ont permis d'afficher un levier d'exploitation positif. Ces facteurs ont été contrés en partie par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

## Actifs moyens

### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

Les actifs moyens se sont accrues de 17 milliards de dollars ou de 13 % pour s'établir à 145 milliards de dollars, portés par les acquisitions et la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, atténuées par l'incidence défavorable de la conversion des devises. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est respectivement établie à 15 % et à 14 %. La croissance des prêts aux particuliers découle d'une progression de 19 % en Amérique latine et d'une augmentation de 8 % aux Antilles et en Amérique centrale. La croissance des prêts aux entreprises reflète une augmentation de 19 % en Amérique latine et de 1 % aux Antilles et en Amérique centrale.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les actifs moyens ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 2 %, ce qui s'explique par une robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises et par les acquisitions, contrebalancées en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises. Si l'on exclut l'incidence de la conversion des devises, les prêts aux particuliers et aux entreprises ont affiché une croissance de 5 % grâce à une vigoureuse croissance interne en Amérique latine et à l'incidence des acquisitions aux Antilles et en Amérique centrale.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les actifs moyens ont totalisé 144 milliards de dollars, en hausse de 20 milliards de dollars ou de 16 %. La hausse s'explique par les acquisitions et la robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises. Si l'on exclut l'incidence de la conversion des devises, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises a été de 13 %. La croissance des prêts aux particuliers découle d'une hausse de 18 % en Amérique latine et d'une augmentation modérée de 5 % dans les Antilles et en Amérique centrale. La croissance des prêts aux entreprises est attribuable à une progression de 18 % en Amérique latine, contrée en partie par un déclin de 2 % aux Antilles et en Amérique centrale.

## Passifs moyens

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les passifs moyens se sont accrus de 18 milliards de dollars ou de 19 % pour s'élever à 112 milliards de dollars, en raison des acquisitions et de la forte croissance interne de 16 % des dépôts de particuliers et d'entreprises, contrées en partie par l'incidence de la conversion des devises.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les passifs moyens se sont accrus de 4 milliards de dollars ou de 3 %, ce qui s'explique par les acquisitions, de même que par la croissance de 4 % des dépôts de particuliers et d'entreprises, atténuées par l'incidence de la conversion des devises.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les passifs moyens se sont accrus de 19 milliards de dollars ou de 20 % pour s'établir à 110 milliards de dollars, du fait des acquisitions et de la croissance de 16 % des dépôts de particuliers et d'entreprises ainsi que de l'incidence de la conversion des devises.

## Revenus d'intérêts nets

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont grimpé de 210 millions de dollars ou de 15 % pour s'établir à 1 590 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par les acquisitions et la forte croissance des volumes, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par l'incidence défavorable de la conversion des devises. La marge nette sur intérêts a gagné 2 points de base pour se fixer à 4,69 %, essentiellement du fait des acquisitions. Compte non tenu de l'incidence des acquisitions, la marge nette sur intérêts a reculé de 19 points de base en raison de l'incidence de la variation des taux de banques centrales en Amérique latine au cours de l'exercice précédent.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 32 millions de dollars ou de 2 % pour s'établir à 1 590 millions de dollars. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont progressé de 4 %, la forte croissance des actifs ayant été annulée en partie par l'incidence du trimestre plus court. La marge nette sur intérêts a progressé de 12 points de base pour se fixer à 4,69 %, du fait des acquisitions récentes et de l'amélioration des marges dans la plupart des régions.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont progressé de 419 millions de dollars ou de 15 % pour s'établir à 3 148 millions de dollars. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 8 %, la forte croissance des actifs ayant été contrée en partie par un léger rétrécissement des marges. Les revenus d'intérêts nets ont diminué de 6 points de base pour s'établir à 4,63 %, essentiellement en raison de la composition des actifs. L'incidence des acquisitions a annulé en grande partie le recul des marges en Amérique latine.

## Revenus autres que d'intérêts

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 128 millions de dollars ou de 17 % pour se fixer à 879 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par les acquisitions, la forte croissance des frais, notamment ceux connexes aux cartes de crédit, au change et aux prêts aux entreprises, et la hausse des revenus provenant des activités de transaction.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 13 millions de dollars ou de 1 % puisque la hausse des profits nets sur les titres de placement et des revenus provenant des activités de transaction et des opérations de change a été annulée par l'apport réduit de certaines acquisitions et sociétés associées et par l'augmentation saisonnière des frais bancaires au cours du trimestre précédent.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont grimpé de 294 millions de dollars ou de 20 % pour s'établir à 1 771 millions de dollars, du fait des acquisitions, des frais plus élevés, surtout ceux connexes aux cartes de crédit, au change et aux prêts aux entreprises, des revenus provenant des activités de transaction, de l'évaluation à la valeur de marché d'instruments financiers utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif et de l'incidence favorable de la conversion des devises.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 380 millions de dollars, en hausse de 114 millions de dollars, surtout du fait de la hausse des dotations visant les prêts aux entreprises au titre essentiellement d'un compte en Colombie et de quelques comptes à Puerto Rico. Les dotations au titre des prêts aux particuliers ont augmenté essentiellement en Amérique latine, la hausse des dotations au Pérou et au Chili ayant été largement neutralisée par la baisse des dotations au Mexique et en Colombie. Aux Antilles et en Amérique centrale, les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées stables. Dans l'ensemble, les dotations reflètent l'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis plus élevé de 50 millions de dollars, comparativement à 3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 31 points de base pour s'établir à 150 points de base.



*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 380 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars du fait de l'augmentation des dotations visant les prêts aux entreprises au titre essentiellement d'un compte en Colombie et de quelques comptes à Puerto Rico. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été porté de 114 points de base à 150 points de base. La dotation du trimestre à l'étude tient compte d'un ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis de 50 millions de dollars, contre 24 millions de dollars pour le trimestre précédent.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 671 millions de dollars, par rapport à 551 millions de dollars, du fait de l'augmentation des dotations visant les prêts aux entreprises en Colombie, essentiellement au titre d'un compte, à Puerto Rico et au Mexique. Les dotations au titre des prêts aux particuliers ont légèrement augmenté, les hausses aux Antilles et en Amérique centrale ayant été neutralisées en partie par les baisses en Amérique latine, où les augmentations au Pérou et au Chili ont été largement contrebalancées par les baisses au Mexique et en Colombie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 132 points de base, soit une augmentation de 6 points de base. L'ajustement pour pertes sur créances favorable lié aux portefeuilles acquis s'est établi à 74 millions de dollars, par rapport à 17 millions de dollars.

Charges autres que d'intérêts

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 130 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 1 354 millions de dollars. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont progressé de 6 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation du volume d'activités et par des hausses découlant de l'inflation.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 57 millions de dollars ou de 4 %. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont fléchi de 3 %, en partie du fait de la hausse saisonnière de la rémunération fondée sur des actions au trimestre précédent et de la gestion rigoureuse des coûts au cours du trimestre considéré.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 2 765 millions de dollars, en hausse de 337 millions de dollars ou de 14 %. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont crû de 6 %, du fait surtout de la croissance du volume d'activités et des hausses découlant de l'inflation. La gestion des dépenses demeure une priorité absolue.

Impôt

Le taux d'impôt effectif est demeuré relativement stable à 23,7 %, par rapport à 24,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et a diminué par rapport au taux de 25,1 % pour le trimestre précédent, du fait des avantages fiscaux plus élevés au Mexique au cours du trimestre considéré.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Le taux d'impôt effectif a été porté à 24,4 % contre 22,5 % pour le semestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des avantages fiscaux en Amérique latine, en particulier au Mexique.

**Services bancaires et marchés mondiaux**

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
<i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup></i>	<b>30 avril 2016</b>	31 janvier 2016	30 avril 2015	<b>30 avril 2016</b>	30 avril 2015
<b>Résultat sectoriel</b>					
Revenus d'intérêts nets	<b>309 \$</b>	302 \$	259 \$	<b>611 \$</b>	526 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>749</b>	746	839	<b>1 495</b>	1 604
Total des revenus	<b>1 058</b>	1 048	1 098	<b>2 106</b>	2 130
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	<b>118</b>	54	13	<b>172</b>	26
Charges autres que d'intérêts	<b>493</b>	507	467	<b>1 000</b>	932
Charge d'impôt sur le résultat	<b>124</b>	121	169	<b>245</b>	319
<b>Bénéfice net</b>	<b>323 \$</b>	366 \$	449 \$	<b>689 \$</b>	853 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>– \$</b>	– \$	– \$	<b>– \$</b>	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	<b>323 \$</b>	366 \$	449 \$	<b>689 \$</b>	853 \$
<b>Autres mesures</b>					
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	<b>10,0 %</b>	11,4 %	15,3 %	<b>10,7 %</b>	14,6 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	<b>352 \$</b>	358 \$	355 \$	<b>355 \$</b>	347 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	<b>277 \$</b>	265 \$	247 \$	<b>271 \$</b>	242 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

Bénéfice net

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 323 millions de dollars, soit une baisse de 126 millions de dollars ou de 28 % qui s'explique essentiellement par une hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et, dans une moindre mesure, par l'apport moindre des activités liées aux titres de capitaux propres.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 43 millions de dollars ou de 12 %. Ce recul traduit d'abord et avant tout la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, l'incidence défavorable de la conversion des devises et, dans une moindre mesure, l'apport moindre des activités liées aux titres de capitaux propres. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les excellents résultats des services bancaires d'investissement et des titres à revenu fixe.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 164 millions de dollars ou de 19 %. Les excellents résultats des activités liées aux marchandises et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été plus que contrebalancés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le fléchissement des résultats tirés des services liés aux marchés des capitaux.

## Actifs moyens

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les actifs moyens ont atteint 352 milliards de dollars, soit une baisse de 3 milliards de dollars ou de 1 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les actifs se sont repliés de 16 milliards de dollars ou de 5 %, la hausse liée aux prêts et acceptations aux entreprises ayant été largement annulée par la diminution liée aux actifs détenus à des fins de transaction et aux titres pris en pension.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les actifs moyens ont diminué de 6 milliards de dollars ou de 2 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les actifs moyens ont augmenté de 3 milliards de dollars ou de 1 %, en raison surtout de la hausse de 4 milliards de dollars des prêts et acceptations de sociétés et de celle de 4 milliards de dollars des actifs liés aux dérivés.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les actifs moyens ont progressé de 8 milliards de dollars ou de 2 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les actifs moyens ont reculé de 17 milliards de dollars ou de 5 % par suite essentiellement du déclin de 17 milliards de dollars des actifs détenus à des fins de transaction et de 5 milliards de dollars des titres pris en pension. Ces facteurs ont été atténués par une croissance de 6 milliards de dollars des prêts et acceptations de sociétés.

## Passifs moyens

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les passifs moyens ont atteint 277 milliards de dollars, soit une augmentation de 30 milliards de dollars ou de 12 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens ont augmenté de 20 milliards de dollars ou de 8 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance de 12 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers et de celle de 9 milliards de dollars des dépôts.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les passifs moyens ont augmenté de 12 milliards de dollars ou de 4 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les passifs moyens se sont accrus de 19 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui s'explique par la croissance de 12 milliards de dollars des autres passifs liés aux marchés financiers et par celle de 2 milliards de dollars des dépôts.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les passifs moyens ont augmenté de 29 milliards de dollars ou de 12 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens se sont accrus de 11 milliards de dollars ou de 5 %, du fait de la croissance de 7 milliards de dollars des dépôts et de celle de 4 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers.

## Revenus d'intérêts nets

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 309 millions de dollars, en hausse de 50 millions de dollars ou de 19 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par la croissance des commissions de montage de prêts et la hausse des volumes des prêts et des dépôts au Canada, aux États-Unis et en Europe, neutralisées en partie par la baisse des volumes en Asie. La compression des marges dans toutes les régions a annulé en partie la croissance des volumes.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 7 millions de dollars ou de 2 %, du fait surtout de la hausse des commissions de montage de prêts, de l'augmentation des volumes de prêts aux États-Unis et au Canada et de l'accroissement des écarts liés aux dépôts.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont grimpé de 85 millions de dollars ou de 16 %. Cette progression est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes des prêts et des dépôts aux États-Unis, au Canada et en Europe, à des commissions de montage de prêts plus élevées et à l'incidence favorable de la conversion des devises, compensées en partie par une baisse des volumes en Asie.

## Revenus autres que d'intérêts

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 749 millions de dollars, soit un recul de 90 millions de dollars ou de 11 %. L'augmentation des revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe a été largement contrebalancée par la diminution des revenus provenant des activités de transaction sur titres de capitaux propres de même que des commissions de placement et des honoraires de services-conseils.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les revenus autres que d'intérêts ont été comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont cédé 109 millions de dollars ou 7 % en raison de la diminution des commissions de placement et des honoraires de services-conseils ainsi que de la baisse des revenus provenant des activités de transaction sur titres de capitaux propres. Ces facteurs ont été atténués par les revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe et sur marchandises plus élevés et par la hausse des frais bancaires.

**Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances**

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 118 millions de dollars, soit une augmentation de 105 millions de dollars qui est d'abord et avant tout attribuable à des dotations plus élevées se rapportant à un petit nombre de prêts dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 57 points de base, comparativement à 8 points de base.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 64 millions de dollars, ce qui est essentiellement attribuable à des dotations plus élevées se rapportant à un petit nombre de prêts dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a progressé de 30 points de base.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 172 millions de dollars, contre 26 millions de dollars pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des dotations est attribuable essentiellement au secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 42 points de base, comparativement à 8 points de base pour le semestre correspondant de l'exercice précédent.

**Charges autres que d'intérêts**

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 493 millions de dollars, en hausse de 26 millions de dollars ou de 6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'incidence défavorable de la conversion des devises de même que par les hausses salariales et l'augmentation des frais liés aux technologies et à la réglementation, facteurs neutralisés en partie par le fléchissement de la rémunération liée à la performance.

*Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016*

Les charges autres que d'intérêts ont régressé de 14 millions de dollars ou de 3 %, en raison surtout de la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions et de l'incidence favorable de la conversion des devises, contrebalancées par des frais liés à la réglementation, à la conformité et aux technologies plus élevés.

*Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 68 millions de dollars ou de 7 %. Cet accroissement s'explique surtout par l'incidence défavorable de la conversion des devises de même que par les hausses salariales et l'augmentation des frais liés aux technologies, à la conformité et à la réglementation, atténuées par la diminution de la rémunération liée à la performance.

**Impôt**

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,7 %, soit un taux relativement stable par rapport à celui de l'exercice précédent et de 2,9 % plus élevé que celui du trimestre précédent. Cette situation traduit essentiellement la hausse des bénéfices dans les territoires où l'impôt est élevé pour le trimestre écoulé. Le taux d'impôt effectif pour le premier semestre de 2016 a été de 26,2 %, par rapport à 27,2 % au cours de l'exercice précédent.

Autres <sup>1)</sup> <i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>2)</sup></i>	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Résultat sectoriel</b>					
Revenus d'intérêts nets <sup>3)</sup>	(99)\$	(79)\$	(15)\$	(178)\$	(13)\$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3) 4)</sup>	110	(31)	(61)	79	(39)
Total des revenus	11	(110)	(76)	(99)	(52)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	50	–	–	50	–
Charges autres que d'intérêts <sup>5)</sup>	421	54	46	475	110
Charge d'impôt sur le résultat <sup>3)</sup>	(183)	(176)	(154)	(359)	(237)
<b>Bénéfice net</b>	<b>(277)\$</b>	12 \$	32 \$	<b>(265)\$</b>	75 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	(277)\$	12 \$	32 \$	(265)\$	75 \$
<b>Autres mesures</b>					
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	114 \$	103 \$	89 \$	108 \$	82 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	243 \$	254 \$	262 \$	249 \$	252 \$

1) Ce secteur comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

2) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

- 3) Ce poste comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat à hauteur de 53 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (31 janvier 2016 – 149 \$ et 30 avril 2015 – 117 \$) et de 202 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (30 avril 2015 – 209 \$) pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net.
- 4) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (31 \$) [31 janvier 2016 – (35 \$) et 30 avril 2015 – (32 \$)] et de (66 \$) pour le semestre clos le 30 avril 2016 [30 avril 2015 – (65 \$)].
- 5) Le deuxième trimestre de 2016 comprend une charge de restructuration de 378 \$.

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, qui sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 53 millions de dollars pour le deuxième trimestre, contre 117 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 149 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

#### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du deuxième trimestre de 2015

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établie à 277 millions de dollars. Après ajustement pour exclure la charge de restructuration de 378 millions de dollars (278 millions de dollars après impôt), le bénéfice net a été de 1 million de dollars, par rapport à 32 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence favorable de la conversion des devises et le profit net sur les titres de placement plus élevé ont été plus que contrebalancés par l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif et la hausse des charges. Une augmentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs a été neutralisée par la baisse de 62 millions de dollars des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite.

#### Comparaison du deuxième trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2016

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 277 millions de dollars. Après ajustement pour exclure la charge de restructuration, le bénéfice net s'est élevé à 1 million de dollars, contre 12 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution des revenus d'intérêts nets et la hausse des autres charges ont été contrées en partie par le profit net sur les titres de placement plus élevé. Une augmentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs a été atténuée par la baisse des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite.

#### Comparaison du premier semestre de 2016 et du premier semestre de 2015

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 265 millions de dollars. Après ajustement pour exclure la charge de restructuration, le bénéfice net s'est élevé à 13 millions de dollars, contre 75 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'incidence favorable de la conversion des devises et la hausse du profit net sur les titres de placement ont été plus que contrebalancées par l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif. Une augmentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs a été neutralisée par la baisse des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite.

## Faits saillants par secteurs géographiques

(non audité) (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Bénéfice net par secteurs géographiques</b>					
Canada	1 187 \$	997 \$	1 046 \$	2 184 \$	2 015 \$
États-Unis	35	128	139	163	311
Mexique	94	70	105	164	206
Pérou	142	158	114	300	214
Chili	72	68	39	140	83
Colombie	–	35	32	35	76
Autres pays	368	372	350	740	675
Ajustements du siège social	(314)	(14)	(28)	(328)	(57)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 584 \$</b>	<b>1 814 \$</b>	<b>1 797 \$</b>	<b>3 398 \$</b>	<b>3 523 \$</b>
<b>Actifs moyens (en milliards de dollars)</b>					
Canada	533 \$	520 \$	510 \$	526 \$	500 \$
États-Unis	123	129	124	127	121
Mexique	28	28	25	28	25
Pérou	24	24	20	24	19
Chili	20	19	17	19	16
Colombie	10	10	11	10	10
Autres pays	165	168	151	166	148
Ajustements du siège social	15	13	12	14	11
<b>Total</b>	<b>918 \$</b>	<b>911 \$</b>	<b>870 \$</b>	<b>914 \$</b>	<b>850 \$</b>

## Faits saillants financiers trimestriels

(non audité)	Pour les trimestres clos les							
	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 juillet 2015	30 avril 2015	31 janvier 2015	31 octobre 2014	31 juillet 2014
Total des revenus (en millions de dollars)	6 594 \$	6 365 \$	6 125 \$	6 124 \$	5 937 \$	5 863 \$	5 747 \$	6 487 \$
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup> ) (en millions de dollars)	6 647	6 514	6 198	6 232	6 054	5 955	5 848	6 576
Bénéfice net (en millions de dollars)	1 584	1 814	1 843	1 847	1 797	1 726	1 438	2 351
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,24	1,44	1,46	1,46	1,43	1,36	1,10	1,86
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,23	1,43	1,45	1,45	1,42	1,35	1,10	1,85

1) Le détail des mesures non conformes aux PCGR est présenté à la page 4.

## Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividende	Taux de dividende (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
<i>Au 30 avril 2016</i>				
<b>Actions ordinaires<sup>1)</sup></b>	15 194 \$	0,72 \$	–	1 202 732
<b>Actions privilégiées</b>				
Actions privilégiées de Série 14 <sup>2)</sup>	–	–	–	–
Actions privilégiées de Série 15 <sup>3)</sup>	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées de Série 16 <sup>3)</sup>	345	0,328125	5,25	13 800
Actions privilégiées de Série 17 <sup>3)</sup>	230	0,350000	5,60	9 200
Actions privilégiées de Série 18 <sup>3)(4)(5)</sup>	187	0,209375	3,35	7 498
Actions privilégiées de Série 19 <sup>3)(4)(6)</sup>	158	0,157625	2,52	6 302
Actions privilégiées de Série 20 <sup>3)(4)(7)</sup>	201	0,225625	3,61	8 039
Actions privilégiées de Série 21 <sup>3)(4)(8)</sup>	149	0,135750	2,17	5 961
Actions privilégiées de Série 22 <sup>3)(4)(9)</sup>	234	0,239375	3,83	9 377
Actions privilégiées de Série 23 <sup>3)(4)(10)</sup>	66	0,147000	2,35	2 623
Actions privilégiées de Série 30 <sup>3)(4)(11)</sup>	154	0,113750	1,82	6 143
Actions privilégiées de Série 31 <sup>3)(4)(12)</sup>	111	0,092000	1,47	4 457
Actions privilégiées de Série 32 <sup>3)(4)(13)(14)</sup>	279	0,133899	2,14	11 162
Actions privilégiées de série 33 <sup>3)(4)(14)(15)</sup>	130	0,105690	1,84	5 184
Actions privilégiées de série 34 <sup>3)(16)(17)</sup>	350	0,497300	5,50	14 000
Actions privilégiées de série 36 <sup>3)(18)(19)</sup>	500	–	5,50	20 000
	<b>Montant (en millions de dollars)</b>	<b>Distri- butions</b>	<b>Rendement (%)</b>	<b>Nombre de titres en circulation (en milliers)</b>
<b>Titres fiduciaires</b>				
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>20 a,c,d)</sup>	750	28,25	5,650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia <sup>20 b,c,d)</sup>	650	39,01	7,802	650
			<b>Montant (en millions)</b>	<b>Taux d'intérêt (%)</b>
<b>Débiteures subordonnées FPUNV</b>				
Débiteures subordonnées échéant en mars 2027			1 250	2,58
Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025 <sup>21)</sup>			750	3,37
Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025 <sup>22)</sup>			US 1 250	4,50
				<b>Nombre de titres en circulation (en milliers)</b>
<b>Options</b>				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires <sup>1)(23)</sup>				22 843

- 1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 20 mai 2016, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 202 815 milliers et à 22 711 milliers.
- 2) Le 27 avril 2016, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 14 en circulation et a versé un dividende de 0,281250 \$ par action.
- 3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif.
- 4) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).
- 5) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 6) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 avril 2018.
- 7) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 octobre 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 8) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 octobre 2018.
- 9) À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, qui a pris fin le 25 janvier 2014, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 10) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les Bons du Trésor du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 janvier 2019.
- 11) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2015, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 12) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 avril 2020.
- 13) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 1<sup>er</sup> février 2016, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 14) Le 2 février 2016, 5 184 milliers des 16 346 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 32 ont été converties en actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 33. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 32 qui n'avaient pas converti celles-ci en actions privilégiées de série 33 en date du 27 avril 2016 ont reçu un dividende de 0,133899 \$ par action, ce qui représente un paiement mixte de 0,015205 \$ par action pour la période allant du 27 janvier 2016 au 1<sup>er</sup> février 2016 et de 0,118693 \$ par action pour la période allant du 2 février 2016 au 25 avril 2016. Pour la période allant du 27 janvier 2016 au 1<sup>er</sup> février 2016, les détenteurs d'actions privilégiées de série 32 qui auront choisi de convertir leur actions en actions privilégiées de série 33 recevront un paiement de 0,015205 \$ par action le 2 février 2016.
- 15) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2021. Le 27 avril 2016, les détenteurs d'actions privilégiées de série 33 ont reçu un dividende de 0,105690 \$ par action pour la période allant du 2 février 2016 au 25 avril 2016.
- 16) Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 14 000 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pour 350 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que plus bas pour obtenir davantage de détails.
- 17) Le dividende initial a été payé le 27 avril 2016 à hauteur de 0,4973 \$ l'action. Les dividendes, lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2021, seront de 0,34375 \$ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,51 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 18) Le 14 mars 2016, la Banque a émis 20 000 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 36 pour 500 millions de dollars, lesquelles sont assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires de T1 aux termes des règles de Bâle III. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.
- 19) Le dividende initial, s'il est déclaré, le cas échéant, sera payable le 27 juillet 2016 et sera de 0,508600 \$ par action. Le dividende, s'il est déclaré, le cas échéant, pour la période initiale de cinq ans qui sera close le 25 juillet 2021, sera de 0,34375 \$ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,72 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.
- 20a) Le 28 septembre 2006, la Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2006-1 (« TFB Scotia II de série 2006-1 »). Les TFB Scotia II de série 2006-1 donnent droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulative de 28,25 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces



titres pouvaient être rachetés en totalité si certains changements sont apportés à l'impôt ou aux fonds propres réglementaires, ou en totalité ou en partie le 30 décembre 2011, ou à toute date de distribution par la suite, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie de 0,4875 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque). Dans certaines circonstances décrites au paragraphe 20c) ci-dessous, les TFB Scotia II de série 2006-1 seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie non cumulatif de 0,625 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Si les TFB Scotia II de série 2006-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

- 20b) Le 7 mai 2009, la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia a émis 650 000 titres fiduciaires de catégorie 1 Banque Scotia de série 2009-1 (« TFB Scotia III de série 2009-1 »). Les intérêts sont payables semestriellement le dernier jour de juin et de décembre jusqu'au 30 juin 2019 et s'élèvent à 39,01 \$ par TFB Scotia III de série 2009-1. Après le 30 juin 2019 et chaque cinquième anniversaire par la suite jusqu'au 30 juin 2104, le taux d'intérêt sur les TFB Scotia III de série 2009-1 sera rajusté à un taux d'intérêt annuel correspondant au rendement des obligations du Canada sur cinq ans à ce moment, majoré de 7,05 %. À compter du 30 juin 2014, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia III de série 2009-1 pourront être rachetés en totalité ou en partie. Dans les circonstances décrites au paragraphe 20c) ci-dessous, les TFB Scotia III de série 2009-1, y compris l'intérêt couru et impayé sur ceux-ci, seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série R à dividende non cumulatif nouvellement émises de la Banque. En outre, dans certaines circonstances, les porteurs de TFB Scotia III de série 2009-1 pourraient être tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans une nouvelle série d'actions privilégiées à dividende non cumulatif émises par la Banque (chacune de ces séries est désignée par la Banque sous le nom « actions privilégiées dans un cas de report »). Si les TFB Scotia III de série 2009-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées, la Banque deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.
- 20c) Les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le ratio de T1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter ses fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.
- 20d) Aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 si la Banque ne déclare pas de dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, si aucune action privilégiée n'est en circulation, sur ses actions ordinaires. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de détenteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1, la Banque ne déclarera aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque).
- 21) Le 8 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 8 décembre 2025 d'un montant de 750 millions de dollars.
- 22) Le 16 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 16 décembre 2025 d'un montant de 1,25 milliard de dollars américains.
- 23) Comprend 105 020 options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).

Les provisions relatives aux FPUNV exigent la conversion d'instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, ou que l'administration fédérale ou une administration provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou d'une subdivision politique ou d'un agent de celle-ci, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Si une telle conversion devait avoir lieu, les actions privilégiées FPUNV de séries 34,35,36 et 37 en circulation seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 100 % multiplié par la valeur de l'action de 25,00 \$, majoré des dividendes déclarés et impayés, divisé par le prix de conversion. Les débentures subordonnées FPUNV échéant le 30 mars 2027, le 8 décembre 2025 et le 16 décembre 2025 seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 150 % de la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, divisée par le prix de conversion. Le prix de conversion correspond i) au prix plancher de 5,00 \$ ou, s'il y a lieu, l'équivalent en dollars américain de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements à la survenance de certains événements décrits dans les suppléments de prospectus respectifs) ou, s'il est supérieur, ii) au cours actuel des actions ordinaires de la Banque au moment de l'événement déclencheur (moyenne pondérée sur 10 jours). Selon l'hypothèse d'un prix plancher compte non tenu de l'incidence des intérêts courus et impayés (le cas échéant) et des dividendes déclarés mais non payés (le cas échéant), le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des débentures subordonnées et des actions privilégiées serait de 1 240 millions d'actions ordinaires.

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015.



## État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Aux		
		30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
<b>Actifs</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	5	61 215 \$	75 253 \$	73 927 \$
Métaux précieux		8 818	9 408	10 550
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>				
Titres		80 615	84 322	78 380
Prêts		19 060	17 960	18 341
Autres		1 692	1 994	2 419
		101 367	104 276	99 140
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		210	296	320
Titres pris en pension et titres empruntés		104 022	96 267	87 312
Instruments financiers dérivés		42 318	51 958	41 003
Titres de placement	6	66 640	60 427	43 216
<b>Prêts</b>				
Prêts hypothécaires à l'habitation		216 507	219 047	217 498
Prêts personnels et sur cartes de crédit		95 865	95 382	91 477
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		158 875	166 478	153 850
		471 247	480 907	462 825
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	8b)	4 402	4 354	4 197
		466 845	476 553	458 628
<b>Autres</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		10 008	10 416	10 296
Immobilisations corporelles		2 317	2 339	2 286
Participations dans des sociétés associées	9	4 006	4 307	4 033
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		11 541	11 620	11 449
Actifs d'impôt différé		2 273	2 294	2 034
Autres actifs		13 381	14 199	12 303
		43 526	45 175	42 401
<b>Total des actifs</b>		<b>894 961 \$</b>	<b>919 613 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Dépôts</b>				
Dépôts de particuliers	10	192 870 \$	194 770 \$	190 044 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	10	374 272	395 737	375 144
Dépôts d'institutions financières	10	42 171	40 384	35 731
		609 313	630 891	600 919
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		1 629	1 582	1 486
<b>Autres</b>				
Acceptations		10 008	10 416	10 296
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		22 351	23 718	20 212
Instruments financiers dérivés		47 308	53 871	45 270
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		102 392	89 470	77 015
Débentures subordonnées	11	7 499	7 759	6 182
Autres passifs		40 635	46 251	41 638
		230 193	231 485	200 613
<b>Total des passifs</b>		<b>841 135</b>	<b>863 958</b>	<b>803 018</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				
Actions ordinaires	11, 20	15 194	15 172	15 141
Résultats non distribués		32 757	32 150	31 316
Cumul des autres éléments du résultat global		825	3 401	2 455
Autres réserves		171	173	173
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		48 947	50 896	49 085
Actions privilégiées	11	3 439	3 284	2 934
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		52 386	54 180	52 019
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		1 440	1 475	1 460
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>53 826</b>	<b>55 655</b>	<b>53 479</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>894 961 \$</b>	<b>919 613 \$</b>	<b>856 497 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les			Semestres clos les	
		30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Revenus</b>						
<b>Revenus d'intérêts</b>						
Prêts		5 031 \$	5 022 \$	4 561 \$	10 053 \$	9 268 \$
Titres		303	267	235	570	468
Titres pris en pension et titres empruntés		38	39	38	77	78
Dépôts auprès d'autres institutions financières		101	88	74	189	143
		5 473	5 416	4 908	10 889	9 957
<b>Charges d'intérêts</b>						
Dépôts		1 675	1 582	1 496	3 257	3 071
Débitures subordonnées		57	61	43	118	88
Autres		223	254	171	477	431
		1 955	1 897	1 710	3 852	3 590
<b>Revenus d'intérêts nets</b>		3 518	3 519	3 198	7 037	6 367
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>						
Services bancaires	16	889	905	818	1 794	1 628
Gestion de patrimoine	16	800	827	824	1 627	1 623
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		143	79	173	222	303
Opérations de change à des fins autres que de transaction		138	135	116	273	240
Revenus provenant des activités de transaction		354	291	340	645	660
Profit net sur la vente de titres de placement		165	130	139	295	321
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		98	102	99	200	189
Revenus d'assurance déduction faite des sinistres		146	154	137	300	267
Autres		343	223	93	566	202
		3 076	2 846	2 739	5 922	5 433
<b>Total des revenus</b>		6 594	6 365	5 937	12 959	11 800
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		752	539	448	1 291	911
		5 842	5 826	5 489	11 668	10 889
<b>Charges autres que d'intérêts</b>						
Salaires et avantages du personnel		1 704	1 820	1 690	3 524	3 404
Locaux et technologie		545	545	502	1 090	992
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		169	159	144	328	283
Communications		113	112	110	225	216
Publicité et prospection		139	142	132	281	260
Honoraires		161	149	129	310	243
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		100	110	98	210	185
Autres		886	531	419	1 417	838
		3 817	3 568	3 224	7 385	6 421
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		2 025	2 258	2 265	4 283	4 468
Charge d'impôt sur le résultat		441	444	468	885	945
<b>Bénéfice net</b>		1 584 \$	1 814 \$	1 797 \$	3 398 \$	3 523 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		61	56	40	117	87
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		1 523	1 758	1 757	3 281	3 436
Actionnaires privilégiés		34	28	30	62	60
Actionnaires ordinaires		1 489 \$	1 730 \$	1 727 \$	3 219 \$	3 376 \$
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>						
De base	17	1,24 \$	1,44 \$	1,43 \$	2,68 \$	2,78 \$
Dilué	17	1,23 \$	1,43 \$	1,42 \$	2,66 \$	2,77 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat global

	Trimestres clos les			Semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>					
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 584 \$</b>	1 814 \$	1 797 \$	<b>3 398 \$</b>	3 523 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>					
Variation nette des profits (pertes) de change latents :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	<b>(4 032)</b>	2 146	(2 143)	<b>(1 886)</b>	1 278
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>1 512</b>	(903)	828	<b>609</b>	(661)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	<b>(36)</b>	17	(19)	<b>(19)</b>	16
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>400</b>	(239)	218	<b>161</b>	(163)
	<b>(2 884)</b>	1 465	(1 514)	<b>(1 419)</b>	764
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente :					
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	<b>(34)</b>	68	(165)	<b>34</b>	395
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net <sup>1)</sup>	<b>52</b>	(311)	134	<b>(259)</b>	(526)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	<b>(10)</b>	23	(29)	<b>13</b>	96
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>11</b>	(88)	28	<b>(77)</b>	(151)
	<b>17</b>	(178)	(30)	<b>(161)</b>	(76)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	<b>(1 254)</b>	1 166	(732)	<b>(88)</b>	(53)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>1 605</b>	(1 025)	877	<b>580</b>	63
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	<b>(326)</b>	307	(232)	<b>(19)</b>	(20)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>418</b>	(270)	270	<b>148</b>	22
	<b>259</b>	104	107	<b>363</b>	8
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	<b>17</b>	13	2	<b>30</b>	17
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>					
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	<b>(34)</b>	(600)	405	<b>(634)</b>	(460)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>(8)</b>	(158)	102	<b>(166)</b>	(122)
	<b>(26)</b>	(442)	303	<b>(468)</b>	(338)
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :					
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	<b>(20)</b>	5	(4)	<b>(15)</b>	–
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>(6)</b>	1	(1)	<b>(5)</b>	–
	<b>(14)</b>	4	(3)	<b>(10)</b>	–
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	–	(10)	1	<b>(10)</b>	1
Autres éléments du résultat global	<b>(2 631)</b>	956	(1 134)	<b>(1 675)</b>	376
<b>Résultat global</b>	<b>(1 047) \$</b>	2 770 \$	663 \$	<b>1 723 \$</b>	3 899 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>6</b>	66	(20)	<b>72</b>	45
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	<b>(1 053)</b>	2 704	683	<b>1 651</b>	3 854
Actionnaires privilégiés	<b>34</b>	28	30	<b>62</b>	60
Actionnaires ordinaires	<b>(1 087) \$</b>	2 676 \$	653 \$	<b>1 589 \$</b>	3 794 \$

1) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars)	Cumul des autres éléments du résultat global										Participations de dominant pas le contrôle dans des filiales	Total	
	Actions ordinaires	Résultats non distribués <sup>1)</sup>	Écarts de conversion	Titres disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Quote-part provenant des sociétés associées <sup>2)</sup>	Avantages du personnel <sup>3)</sup>	Risque de crédit propre à l'entité <sup>4)</sup>	Autres réserves <sup>5)</sup>	Total des actions ordinaires			Actions privilégiées
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2015</b>	<b>15 141 \$</b>	<b>3 219 \$</b>	<b>2 633 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>(494) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>173 \$</b>	<b>49 085 \$</b>	<b>2 934 \$</b>	<b>52 019 \$</b>	<b>1 460 \$</b>
Bénéfice net	-	3 219	(1 371)	(164)	363	20	(468)	(10)	-	3 219	62	3 281	117
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 630)	-	(1 630)	(45)
<b>Total du résultat global</b>	<b>- \$</b>	<b>3 219 \$</b>	<b>(1 371) \$</b>	<b>(164) \$</b>	<b>363 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>(468) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 589 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>1 651 \$</b>	<b>72 \$</b>
Actions émises	72	-	-	-	-	-	-	-	(8)	64	850	914	-
Actions rachetées	(19)	(61)	-	-	-	-	-	-	-	(80)	(345)	(425)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	-	(1 708)	-	-	-	-	-	-	-	(1 708)	-	(1 708)	-
Dividendes versés sur les actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(62)	(62)	-
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(81)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6	-	6	-
Autres	-	(9)	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)	(11) <sup>4)</sup>
<b>Solde au 30 avril 2016</b>	<b>15 194 \$</b>	<b>32 757 \$</b>	<b>1 262 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>(962) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>171 \$</b>	<b>48 947 \$</b>	<b>3 439 \$</b>	<b>52 386 \$</b>	<b>1 440 \$</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2014</b>	<b>15 231 \$</b>	<b>28 609 \$</b>	<b>700 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>(480) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>44 965 \$</b>	<b>2 934 \$</b>	<b>47 899 \$</b>	<b>1 312 \$</b>
Bénéfice net	-	3 376	-	-	-	-	-	-	-	3 376	60	3 436	87
Autres éléments du résultat global	-	-	809	(77)	8	18	(340)	-	-	418	-	418	(42)
<b>Total du résultat global</b>	<b>- \$</b>	<b>3 376 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>(77) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>(340) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 794 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>3 854 \$</b>	<b>45 \$</b>
Actions émises	49	-	-	-	-	-	-	-	(7)	42	-	42	-
Actions rachetées	(94)	(380)	-	-	-	-	-	-	-	(474)	-	(474)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	-	(1 625)	-	-	-	-	-	-	-	(1 625)	-	(1 625)	-
Dividendes versés sur les actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(60)	(60)	-
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(58)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11	-	11	-
Autres	-	4	-	-	-	-	-	(5) <sup>5)</sup>	-	(1)	-	(1)	(2) <sup>4)</sup>
<b>Solde au 30 avril 2015</b>	<b>15 186 \$</b>	<b>29 984 \$</b>	<b>1 509 \$</b>	<b>587 \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>(820) \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>180 \$</b>	<b>46 712 \$</b>	<b>2 934 \$</b>	<b>49 646 \$</b>	<b>1 297 \$</b>

1) Comprend des résultats non distribués de 60 \$ (30 avril 2015 – 57 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Représente des montants qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. La quote-part des sociétés associées de (10) \$ (30 avril 2015 – 1 \$) ne sera pas reclassée ultérieurement dans le bénéfice net.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 13).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et autres.

5) Représente des ajustements rétrospectifs visant à refléter l'adoption des dispositions de l'IFRS 9 sur le risque de crédit propre à l'entité relativement aux passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 avril 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<i>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie</i>				
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	1 584 \$	1 797 \$	3 398 \$	3 523 \$
Ajustements pour :				
Revenus d'intérêts nets	(3 518)	(3 198)	(7 037)	(6 367)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	169	144	328	283
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	752	448	1 291	911
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	1	2	6	11
Profit net sur la vente de titres de placement	(165)	(139)	(295)	(321)
Profit net sur la sortie d'une entreprise	(116)	–	(116)	–
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(98)	(99)	(200)	(189)
Charge d'impôt sur le résultat	441	468	885	945
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Actifs détenus à des fins de transaction	(3 309)	(6 804)	(5 160)	2 322
Titres pris en pension et titres empruntés	(14 725)	(14 221)	(20 044)	(1 723)
Prêts	(5 296)	(3 933)	(14 456)	(7 826)
Dépôts	8 737	6 387	20 684	8 249
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(48)	736	2 924	(4 361)
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	20 255	13 578	29 243	(1 981)
Instruments financiers dérivés, montant net	3 231	3 152	1 302	3 128
Autres, montant net	(7 091)	(2 821)	(1 713)	2 160
Dividendes perçus	153	341	587	611
Intérêts perçus	5 098	4 410	10 072	9 340
Intérêts versés	(1 761)	(1 643)	(3 801)	(3 750)
Impôt sur le résultat payé	(461)	(682)	(876)	(1 192)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	3 833	(2 077)	17 022	3 773
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	7 796	1 794	11 325	(632)
Achat de titres de placement	(29 623)	(10 959)	(58 073)	(24 236)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	19 290	10 308	32 203	23 481
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	693	–	(1 050)	–
Immobilisations corporelles déduction faite des sorties	(32)	(1)	(124)	(59)
Autres, montant net	373	88	144	(364)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 503)	1 230	(15 575)	(1 810)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Produit tiré de l'émission de débetures subordonnées	–	1 236	2 465	1 236
Remboursement de débetures subordonnées	(19)	–	(1 019)	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires	26	19	72	47
Produit de l'émission d'actions privilégiées	500	–	850	–
Rachat d'actions privilégiées	(345)	–	(345)	–
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(15)	(29)	(80)	(474)
Dividendes versés en trésorerie	(899)	(853)	(1 770)	(1 685)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(42)	(37)	(81)	(58)
Autres, montants nets	(1 592)	(2)	(1 011)	(849)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 386)	334	(919)	(1 783)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(435)	(253)	(235)	108
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(491)	(766)	293	288
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période <sup>1)</sup>	7 508	6 882	6 724	5 828
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période <sup>1)</sup>	7 017 \$	6 116 \$	7 017 \$	6 116 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX

**États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)**

DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Page</b>	<b>Note</b>	
<b>44</b>	1.	Entité présentant l'information financière
<b>44</b>	2.	Base d'établissement
<b>44</b>	3.	Principales méthodes comptables
<b>44</b>	4.	Prises de position futures en comptabilité
<b>45</b>	5.	Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières
<b>45</b>	6.	Titres de placement
<b>46</b>	7.	Décomptabilisation d'actifs financiers
<b>47</b>	8.	Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances
<b>50</b>	9.	Participations dans des sociétés associées
<b>50</b>	10.	Dépôts
<b>51</b>	11.	Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
<b>52</b>	12.	Gestion du capital
<b>53</b>	13.	Paiements fondés sur des actions
<b>53</b>	14.	Avantages du personnel
<b>54</b>	15.	Secteurs d'exploitation
<b>57</b>	16.	Revenus autres que d'intérêts
<b>57</b>	17.	Résultat par action
<b>57</b>	18.	Instruments financiers
<b>65</b>	19.	Regroupements et sorties d'entreprises
<b>65</b>	20.	Événements postérieurs à la date de clôture



## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

### 1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

### 2. Base d'établissement

#### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 avril 2016 a été autorisée par le conseil d'administration le 31 mai 2016.

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

#### Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

### 3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables de la Banque sont décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2015.

### 4. Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les exigences d'autres organismes de réglementation, dont le BSIF.

La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur ses états financiers consolidés.

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2015 de la Banque, à l'exception de ce qui suit.

#### Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur.

Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée à la date d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, jusqu'à la date d'application initiale de l'IFRS 16. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale.

Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

## Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des modifications à la norme portant sur les produits, à savoir l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les modifications fournissent des précisions supplémentaires permettant de déterminer les obligations de prestation au titre d'un contrat, de déterminer si une entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et de déterminer si les revenus tirés des licences doivent être comptabilisés à un moment donné ou sur une période déterminée. Les modifications prévoient aussi des mesures de simplification additionnelles lors de la transition à l'IFRS 15. Pour la Banque, les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018, ce qui est conforme l'entrée en vigueur prévue de la norme. De plus amples renseignements sur la norme sous-jacente figurent à la page 105 du rapport annuel 2015.

## 5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	30 avril 2016	Aux	
		31 janvier 2016	31 octobre 2015
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	7 017 \$	7 508 \$	6 724 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	54 198	67 745	67 203
<b>Total</b>	<b>61 215 \$</b>	<b>75 253 \$</b>	<b>73 927 \$</b>

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 060 millions de dollars (7 013 millions de dollars au 31 janvier 2016; 6 219 millions de dollars au 31 octobre 2015).

## 6. Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres disponibles à la vente de 47 257 millions de dollars (45 677 millions de dollars au 31 janvier 2016; 42 565 millions de dollars au 31 octobre 2015) et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 19 383 millions de dollars (14 750 millions de dollars au 31 janvier 2016; 651 millions de dollars au 31 octobre 2015).

a) Les tableaux qui suivent présentent une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente :

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2016			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	10 736 \$	208 \$	15 \$	10 929 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 507	25	5	3 527
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	10 971	60	7	11 024
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	14 520	55	40	14 535
Autres titres de créance	4 760	59	6	4 813
Actions privilégiées	411	5	165	251
Actions ordinaires	1 915	327	64	2 178
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>46 820 \$</b>	<b>739 \$</b>	<b>302 \$</b>	<b>47 257 \$</b>

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2016			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	8 607 \$	265 \$	16 \$	8 856 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 795	28	7	3 816
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	8 433	34	3	8 464
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	15 997	48	58	15 987
Autres titres de créance	5 766	56	13	5 809
Actions privilégiées	415	4	180	239
Actions ordinaires	1 978	608	80	2 506
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>44 991 \$</b>	<b>1 043 \$</b>	<b>357 \$</b>	<b>45 677 \$</b>

Au 31 octobre 2015

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2015			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	7 558 \$	202 \$	11 \$	7 749 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 685	25	4	3 706
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	9 806	29	7	9 828
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	12 701	32	50	12 683
Autres titres de créance	5 531	58	12	5 577
Actions privilégiées	413	6	164	255
Actions ordinaires	2 104	706	43	2 767
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>41 798 \$</b>	<b>1 058 \$</b>	<b>291 \$</b>	<b>42 565 \$</b>

Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente de 437 millions de dollars (686 millions de dollars au 31 janvier 2016; 767 millions de dollars au 31 octobre 2015) est ramené à 42 millions de dollars (24 millions de dollars au 31 janvier 2016; 267 millions de dollars au 31 octobre 2015) si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

b) Le tableau qui suit présente une analyse de la juste valeur et de la valeur comptable des titres détenus jusqu'à l'échéance

(en millions de dollars)	Juste valeur aux			Valeur comptable aux		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne	5 924 \$	3 077 \$	74 \$	5 911 \$	3 064 \$	74 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	4 512	5 226	131	4 454	5 168	131
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	1 695	532	189	1 686	528	184
Titres de créance de sociétés	7 400	6 007	322	7 332	5 990	262
<b>Total des titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>19 531 \$</b>	<b>14 842 \$</b>	<b>716 \$</b>	<b>19 383 \$</b>	<b>14 750 \$</b>	<b>651 \$</b>

## 7. Décomptabilisation d'actifs financiers

### Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2016 <sup>1)</sup>	31 janvier 2016 <sup>1)</sup>	31 octobre 2015 <sup>1)</sup>
<b>Actifs</b>			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	17 503 \$	17 917 \$	18 313 \$
Autres actifs associés <sup>2)</sup>	3 477	3 316	3 296
<b>Passifs</b>			
Valeur comptable des passifs connexes	20 192	20 384	20 816

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 21 083 \$ (21 287 \$ au 31 janvier 2016; 21 728 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 20 802 \$ (21 098 \$ au 31 janvier 2016; 21 416 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 281 \$ (189 \$ au 31 janvier 2016; 312 \$ au 31 octobre 2015).

2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

### Titrisation de prêts personnels

La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles non garanties sur une base renouvelable au moyen d'une entité structurée consolidée. Les créances demeurent prises en compte dans les prêts personnels à l'état consolidé de la situation financière.

### Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2016 <sup>1)</sup>	31 janvier 2016 <sup>1)</sup>	31 octobre 2015 <sup>1)</sup>
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :			
Mises en pension <sup>2)</sup>	93 948 \$	79 819 \$	67 052 \$
Prêts de titres	43 243	42 085	41 190
Total	137 191	121 904	108 242
Valeur comptable des passifs connexes <sup>3)</sup>	102 392 \$	89 470 \$	77 015 \$

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 137 191 \$ (121 904 \$ au 31 janvier 2016; 108 242 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 102 392 \$ (89 470 \$ au 31 janvier 2016; 77 015 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 34 799 \$ (32 434 \$ au 31 janvier 2016; 31 227 \$ au 31 octobre 2015).

2) Compte non tenu du surantissement des actifs.

3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

## 8. Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### a) Prêts douteux<sup>1),2),3)</sup>

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2016		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 678 \$	542 <sup>4)</sup> \$	1 136 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	1 390	1 384 <sup>4)</sup>	6
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 025	820 <sup>5)</sup>	1 205
Total	5 093 \$	2 746 \$	2 347 \$
<b>Par secteurs géographiques</b>			
Canada			487 \$
États-Unis			101
Mexique			112
Pérou			207
Chili			249
Colombie			135
Autres pays			1 056
Total			2 347 \$

(en millions de dollars)	Aux					
	31 janvier 2016			31 octobre 2015		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 805 \$	576 <sup>4)</sup> \$	1 229 \$	1 668 \$	529 <sup>4)</sup> \$	1 139 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	1 365	1 346 <sup>4)</sup>	19	1 332	1 327 <sup>4)</sup>	5
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 888	801 <sup>5)</sup>	1 087	1 658	717 <sup>5)</sup>	941
Total	5 058 \$	2 723 \$	2 335 \$	4 658 \$	2 573 \$	2 085 \$
<b>Par secteurs géographiques</b>						
Canada			496 \$			450 \$
États-Unis			2			5
Mexique			85			85
Pérou			208			181
Chili			237			230
Colombie			200			121
Autres pays			1 107			1 013
Total			2 335 \$			2 085 \$

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 30 avril 2016 ont totalisé 4 \$ (5 \$ au 31 janvier 2016; 4 \$ au 31 octobre 2015).

2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 89 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (91 \$ au 31 janvier 2016; 87 \$ au 31 octobre 2015).

3) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») relativement à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico. Le montant total des prêts dont la garantie a expiré et qui sont considérés comme étant douteux a totalisé 98 \$ (101 \$ au 31 janvier 2016; 150 \$ au 31 octobre 2015).

4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.

5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.

## b) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 avril 2016 et pour le semestre clos à cette date					
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de la période
Individuel	717 \$	(253)\$	20 \$	365 \$	(29)\$	820 \$
Collectif	3 260	(982)	232	929	(71)	3 368
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	3 977	(1 235)	252	1 294	(100)	4 188
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	220	(3)	9	(3)	(9)	214
<b>Total des comptes de correction de valeur</b>	<b>4 197 \$</b>	<b>(1 238)\$</b>	<b>261 \$</b>	<b>1 291 \$</b>	<b>(109)\$</b>	<b>4 402 \$</b>

## Au 31 janvier 2016 et pour le trimestre clos à cette date

<i>(en millions de dollars)</i>	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de la période
	Individuel	717 \$	(53)\$	7 \$	106 \$	24 \$
Collectif	3 260	(502)	98	437	24	3 317
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	3 977	(555)	105	543	48	4 118
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	220	–	4	(4)	16	236
<b>Total des comptes de correction de valeur</b>	<b>4 197 \$</b>	<b>(555)\$</b>	<b>109 \$</b>	<b>539 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>4 354 \$</b>

## Au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date

<i>(en millions de dollars)</i>	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de la période
	Individuel	614 \$	(320)\$	52 \$	255 \$	116 \$
Collectif	2 856	(1 908)	377	1 721	214	3 260
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	3 470	(2 228)	429	1 976	330	3 977
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	171	(2)	56	(34)	29	220
<b>Total des comptes de correction de valeur</b>	<b>3 641 \$</b>	<b>(2 230)\$</b>	<b>485 \$</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>359 \$</b>	<b>4 197 \$</b>

Représenté par :

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux	2 746 \$	2 723 \$	2 573 \$
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs <sup>2)</sup>	1 442	1 395	1 404
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	4 188	4 118	3 977
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	214	236	220
<b>Total des comptes de correction de valeur</b>	<b>4 402 \$</b>	<b>4 354 \$</b>	<b>4 197 \$</b>

1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les autres actifs.

2) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 669 \$ (641 \$ au 31 janvier 2016; 644 \$ au 31 octobre 2015), la tranche restante étant répartie entre des prêts personnels et sur cartes de crédit de 647 \$ (626 \$ au 31 janvier 2016; 614 \$ au 31 octobre 2015) et des prêts hypothécaires à l'habitation de 126 \$ (128 \$ au 31 janvier 2016; 146 \$ au 31 octobre 2015).

## c) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 avril 2016		
	Prêts non unifamiliaux	Prêts unifamiliaux	Total
R-G Premier Bank			
Encours du principal	361 \$	1 940 \$	2 301 \$
Ajustements à la juste valeur	132	(244)	(112)
Valeur comptable nette	493	1 696	2 189
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(155)	(59)	(214)
	<b>338 \$</b>	<b>1 637 \$</b>	<b>1 975 \$</b>

  

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 janvier 2016		
	Prêts non unifamiliaux	Prêts unifamiliaux	Total
R-G Premier Bank			
Encours du principal	422 \$	2 236 \$	2 658 \$
Ajustements à la juste valeur	147	(294)	(147)
Valeur comptable nette	569	1 942	2 511
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(172)	(64)	(236)
	<b>397 \$</b>	<b>1 878 \$</b>	<b>2 275 \$</b>

  

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 octobre 2015		
	Prêts non unifamiliaux	Prêts unifamiliaux	Total
R-G Premier Bank			
Encours du principal	417 \$	2 136 \$	2 553 \$
Ajustements à la juste valeur	136	(291)	(155)
Valeur comptable nette	553	1 845	2 398
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(160)	(60)	(220)
	<b>393 \$</b>	<b>1 785 \$</b>	<b>2 178 \$</b>

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée à ces prêts est présentée dans l'état consolidé du résultat net déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est présenté à son montant brut à l'état consolidé de la situation financière. La garantie de la FDIC visant les prêts non unifamiliaux a expiré en 2015, alors que les garanties relatives aux prêts unifamiliaux expireront en avril 2020.

Au 30 avril 2016, la valeur comptable des prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC s'établissait à 2,0 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015), et la valeur comptable des prêts dont les réclamations pour pertes ont expiré s'établissait à 338 millions de dollars (397 millions de dollars au 31 janvier 2016; 393 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un montant net de 143 millions de dollars (176 millions de dollars au 31 janvier 2016; 218 millions de dollars au 31 octobre 2015) à recevoir de la FDIC est pris en compte sous « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

d) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux<sup>1)</sup>

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 avril 2016 <sup>2),3)</sup>			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 263 \$	445 \$	120 \$	1 828 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	740	406	82	1 228
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	192	65	277	534
Total	<b>2 195 \$</b>	<b>916 \$</b>	<b>479 \$</b>	<b>3 590 \$</b>

  

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 janvier 2016 <sup>2),3)</sup>			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 339 \$	469 \$	135 \$	1 943 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	787	391	81	1 259
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	216	62	414	692
Total	<b>2 342 \$</b>	<b>922 \$</b>	<b>630 \$</b>	<b>3 894 \$</b>



Au 31 octobre 2015<sup>2),3)</sup>

(en millions de dollars)	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 256 \$	453 \$	127 \$	1 836 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	677	360	56	1 093
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	172	73	338	583
<b>Total</b>	<b>2 105 \$</b>	<b>886 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>3 512 \$</b>

- 1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.
- 2) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») et liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.
- 3) Ces prêts seraient pris en compte dans la détermination d'un niveau approprié pour les comptes de correction de valeur collectifs même s'ils ne sont pas individuellement classés dans les prêts douteux.

## 9. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers <sup>1)</sup>	Aux		
					30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015
					Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	31 mars 2016	<b>2 397 \$</b>	2 600 \$	2 415 \$
Division des Services Financiers de Canadian Tire <sup>2)</sup>	Canada	Services financiers	20,0 %	31 mars 2016	<b>527</b>	531	538
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	19,9 %	31 mars 2016	<b>618</b>	656	610
Maduro & Curiel's Bank N.V. <sup>3)</sup>	Curaçao	Services bancaires	48,1 %	31 mars 2016	<b>254</b>	285	264
Banco del Caribe <sup>4)</sup>	Venezuela	Services bancaires	26,6 %	31 mars 2016	<b>23</b>	43	30

- 1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés. Lorsqu'ils sont disponibles, des états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées sont utilisés pour estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.
- 2) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 3) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 30 avril 2016, ces réserves s'établissaient à 60 \$ (65 \$ au 31 janvier 2016; 61 \$ au 31 octobre 2015).
- 4) Au 30 avril 2016, le montant net total de l'investissement de la Banque dans Banco del Caribe, ainsi que les actifs monétaires composés de la trésorerie et des dividendes à recevoir, ont été convertis au taux DICOM (qui a remplacé le taux SIMADI) de 1 \$ US pour 372 VEF (taux SIMADI de 1 \$ US pour 199 VEF au 31 janvier 2016 et de 1 \$ US pour 198 VEF au 31 octobre 2015).

## 10. Dépôts

(en millions de dollars)	Aux					31 janvier 2016	31 octobre 2015
	30 avril 2016						
	Payables à vue <sup>1)</sup>	Payables sur préavis <sup>2)</sup>	Payables à date fixe <sup>3)</sup>	Total	Total	Total	
	Portant intérêt	Ne portant pas intérêt					
Dépôts de particuliers	9 998 \$	5 716 \$	104 965 \$	72 191 \$	192 870 \$	194 770 \$	190 044 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	67 163	20 969	28 943	257 197	374 272	395 737	375 144
Dépôts d'institutions financières	3 236	2 193	2 061	34 681	42 171	40 384	35 731
	<b>80 397 \$</b>	<b>28 878 \$</b>	<b>135 969 \$</b>	<b>364 069 \$</b>	<b>609 313 \$</b>	<b>630 891 \$</b>	<b>600 919 \$</b>
Par secteurs géographiques							
Canada	68 490 \$	15 973 \$	104 482 \$	231 423 \$	420 368 \$	419 464 \$	409 415 \$
États-Unis	5 039	292	5 323	59 186	69 840	85 154	79 015
Royaume-Uni	—	—	392	16 998	17 390	19 853	14 547
Mexique	—	3 697	5 022	7 014	15 733	16 729	15 794
Pérou	2 110	471	4 044	7 815	14 440	16 032	14 727
Chili	37	1 543	67	7 577	9 224	9 346	7 940
Colombie	94	695	2 916	3 248	6 953	6 680	6 825
Autres pays	4 627	6 207	13 723	30 808	55 365	57 633	52 656
<b>Total<sup>5)</sup></b>	<b>80 397 \$</b>	<b>28 878 \$</b>	<b>135 969 \$</b>	<b>364 069 \$</b>	<b>609 313 \$</b>	<b>630 891 \$</b>	<b>600 919 \$</b>

- 1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.
- 3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.
- 4) Comprend un montant de 125 \$ au titre des dépôts sans intérêt (117 \$ au 31 janvier 2016; 120 \$ au 31 octobre 2015).
- 5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 224 346 \$ (248 956 \$ au 31 janvier 2016; 227 320 \$ au 31 octobre 2015), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 13 827 \$ (14 829 \$ au 31 janvier 2016; 14 034 \$ au 31 octobre 2015) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 72 077 \$ (73 821 \$ au 31 janvier 2016; 66 860 \$ au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$<sup>1)</sup>.

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
<b>Au 30 avril 2016</b>	<b>31 247 \$</b>	<b>20 125 \$</b>	<b>38 643 \$</b>	<b>88 926 \$</b>	<b>16 006 \$</b>	<b>194 947 \$</b>
Au 31 janvier 2016	37 236 \$	19 948 \$	32 861 \$	90 789 \$	14 368 \$	195 202 \$
Au 31 octobre 2015	24 170 \$	18 890 \$	27 219 \$	90 927 \$	17 231 \$	178 437 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

## 11. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

### Obligations sécurisées

Durant le semestre clos le 30 avril 2016, la Banque a émis des obligations sécurisées de 400 millions de livres sterling (échéant le 14 janvier 2019), de 1 500 millions d'euros (échéant le 21 janvier 2019), de 750 millions d'euros (échéant le 10 mars 2023) et de 2 500 millions de dollars américains (échéant le 26 avril 2021) aux termes de son Programme d'obligations sécurisées mondiales.

### Débetures subordonnées

Le 8 décembre 2015, la Banque a émis des débetures subordonnées échéant le 8 décembre 2025 d'un montant de 750 millions de dollars. Les débetures sont remboursables à compter du 8 décembre 2020. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 3,367 % jusqu'au 8 décembre 2020, puis trimestriellement jusqu'au 8 décembre 2025 à un taux égal au taux des acceptations bancaires à 90 jours majoré de 2,19 %. Les débetures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2 aux termes de Bâle III.

Le 16 décembre 2015, la Banque a émis des débetures subordonnées échéant le 16 décembre 2025 d'un montant de 1 250 millions de dollars américains. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 4,5 %. Les débetures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2 aux termes de Bâle III.

Pour un complément d'information sur les dispositions relatives aux FPUNV des débetures subordonnées, veuillez consulter la note 21 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015.

Le 22 janvier 2016, la Banque a racheté la totalité des débetures subordonnées à 6,65 % échéant le 22 janvier 2021 alors en circulation pour 100 % de leur montant en principal de 1 000 millions de dollars, majoré des intérêts courus à la date de rachat.

### Actions ordinaires

#### Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (« TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. L'offre prend fin le 1<sup>er</sup> juin 2016. Au cours du semestre clos le 30 avril 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,5 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,34 \$ (au 30 avril 2016, quelque 9,5 millions d'actions avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 58,94 \$ par action aux termes de l'offre).

### Actions privilégiées

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 14 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pour 350 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de série 35 le 26 avril 2021 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de série 34 pendant des périodes déterminées. La Banque a déterminé que les actions privilégiées de série 34 sont des instruments hybrides qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a inclus les actions privilégiées de série 34 dans les capitaux propres.

Le 14 mars 2016, la Banque a émis 20 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 36 pour 500 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 36 pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de série 37 le 26 juillet 2021 et chaque 26 juillet tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de série 36 pendant des périodes déterminées. La Banque a déterminé que les actions privilégiées de série 36 sont des instruments hybrides qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a inclus les actions privilégiées de série 36 dans les capitaux propres.

Le 27 avril 2016, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 14 d'un montant en principal de 345 millions de dollars à un prix correspondant à 25,00 \$ l'action, majoré des dividendes déclarés et impayés.

## 12. Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver des notations de crédit élevées, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement acceptable aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élabore la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures de fonds propres réglementaires et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différentes lignes d'activité et les divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance des fonds propres est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de ses fonds propres est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les règles en matière de suffisance des fonds propres au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »).

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance des fonds propres publiées par le CBCB, lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Bâle III s'appuie sur les règles énoncées dans le document intitulé Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé (Bâle II). Le BSIF a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf en ce qui a trait au report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, cette charge devant être introduite progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014.

Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires fondés sur le risque sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, un ratio de T1 et un ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques. Bâle III fournit également des lignes directrices en matière de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »), lesquelles stipulent que pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres non ordinaires doivent être convertibles en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur déterminé. Depuis le 31 décembre 2012, tous les instruments de capitaux propres non ordinaires émis doivent satisfaire à ces exigences relatives aux FPUNV pour être admissibles en tant que fonds propres réglementaires.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, Bâle III contient des dispositions transitoires applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres qui ne sont pas admissibles se fait sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur quatre ans.

Le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BSI), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Les actifs pondérés en fonction des risques représentent l'exposition de la Banque au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'exploitation. Ils sont calculés au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque au titre d'éléments figurant à l'état de la situation financière ou n'y figurant pas. Aux termes du cadre de Bâle, il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul des fonds propres réglementaires. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer des fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa conformité totale aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis. La Banque utilise l'approche NI avancée pour calculer le risque de crédit à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et de l'Europe ainsi que d'une proportion importante des portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises à l'échelle internationale. La Banque continue d'évaluer la pertinence d'appliquer l'approche NI avancée à ses autres portefeuilles dans l'avenir. En 2012, la Banque a mis en œuvre le cadre révisé par le Comité de Bâle régissant le risque de marché. La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis au titre du risque d'exploitation.

Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier s'entend des fonds propres de T1 aux termes de Bâle III divisés par une mesure du risque de levier qui tient compte des actifs inscrits à l'état de la situation financière et des engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière, des dérivés et des transactions de financement sur titres, selon la définition qui est donnée à ces expressions dans les exigences.

En janvier 2014, le CBCB a publié des modifications au cadre du ratio de levier de Bâle III. Les modifications du cadre touchent principalement la mesure de l'exposition, c.-à-d. le dénominateur du ratio, et se composent principalement des éléments suivants : des facteurs de conversion en équivalent crédit moins élevés pour certains engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière; des précisions supplémentaires quant au traitement des dérivés, des garanties connexes et des transactions financières sur titres; des exigences additionnelles pour les dérivés de crédit souscrits et des exigences minimales en matière de communication de l'information à compter de janvier 2015. Le calibrage définitif sera achevé d'ici 2017, en vue de son intégration au premier pilier (exigences de fonds propres minimums) en janvier 2018.

En octobre 2014, le BSIF a publié sa ligne directrice sur les exigences de levier, qui prévoit l'application du ratio de levier aux termes de Bâle III au Canada et le remplacement de l'ancien ratio actifs/fonds propres à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un ratio de levier supérieur au ratio minimum de 3 %. Les informations sur le ratio de levier sont conformes aux exigences du BSIF en matière de communication de l'information publiées en septembre 2014. La Banque respecte le ratio de levier autorisé établi par le BSIF.

Les fonds propres réglementaires et le levier de la Banque s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Aux					
	30 avril 2016		31 janvier 2016		31 octobre 2015	
	Adoption tout compris	Dispositions transitoires	Adoption tout compris	Dispositions transitoires	Adoption tout compris	Dispositions transitoires
<b>Fonds propres</b>						
Actions ordinaires et assimilées de T1	35 911 \$	41 801 \$	37 645 \$	43 742 \$	36 965 \$	44 811 \$
Fonds propres de T1, montant net	40 759 \$	43 425 \$	41 983 \$	44 826 \$	41 366 \$	44 811 \$
Fonds propres réglementaires totaux	48 839 \$	51 327 \$	50 413 \$	53 031 \$	48 230 \$	51 501 \$
<b>Actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres<sup>1)</sup></b>						
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1	356 866 \$	361 678 \$	374 457 \$	381 381 \$	357 995 \$	364 824 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1	357 389 \$	361 678 \$	375 365 \$	381 381 \$	358 780 \$	364 824 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres	357 837 \$	361 678 \$	376 143 \$	381 381 \$	359 453 \$	364 824 \$
<b>Ratios de fonds propres</b>						
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,1 %	11,6 %	10,1 %	11,5 %	10,3 %	12,3 %
Ratio de T1	11,4 %	12,0 %	11,2 %	11,8 %	11,5 %	12,3 %
Ratio total des fonds propres	13,6 %	14,2 %	13,4 %	13,9 %	13,4 %	14,1 %
<b>Levier</b>						
Risque de levier	1 005 103 \$	1 007 540 \$	1 037 881 \$	1 039 339 \$	980 212 \$	983 318 \$
Ratio de levier	4,1 %	4,3 %	4,0 %	4,3 %	4,2 %	4,6 %

1) Conformément aux exigences du BSIF, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissent respectivement à 0,64, à 0,71 et à 0,77 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 janvier 2016; 0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 octobre 2015).

Au 30 avril 2016, la Banque dépassait largement les cibles en matière de capital établies par le BSIF. Le BSIF a également prescrit un ratio de levier autorisé minimal, que la Banque dépassait au 30 avril 2016.

### 13. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 1 263 582 options assorties d'un prix d'exercice de 60,67 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 5,27 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2016, la Banque a comptabilisé une hausse respective de 1 million de dollars et de 6 millions de dollars (2 millions de dollars et 11 millions de dollars au 30 avril 2015) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

### 14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque<sup>1)</sup>.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les					
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	60 \$	73 \$	77 \$	(60)\$	5 \$	11 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	2	2	5	14	14	15
Autres	3	3	2	1	1	(3)
Charge au titre des prestations définies	65 \$	78 \$	84 \$	(45)\$	20 \$	23 \$
Charge au titre des cotisations définies	8 \$	9 \$	7 \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel <sup>2)</sup>	14 \$	(569)\$	328 \$	(48)\$	(31)\$	77 \$

Pour les semestres clos les

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	30 avril 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<i>(en millions de dollars)</i>				
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	133 \$	152 \$	(55)\$	23 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	4	10	28	30
Autres	6	4	2	–
Charge au titre des prestations définies	143 \$	166 \$	(25)\$	53 \$
Charge au titre des cotisations définies	17 \$	14 \$	s.o. \$	s.o. \$
Diminution des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel <sup>2)</sup>	(555)\$	(397)\$	(79)\$	(63)\$

- 1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.
- 2) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

## 15. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2015. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

### Pour le trimestre clos le 30 avril 2016

	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> <i>(en millions de dollars)</i>					
Revenus d'intérêts nets	1 718 \$	1 590 \$	309 \$	(99)\$	3 518 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 338	879	749	110	3 076
Total des revenus	3 056	2 469	1 058	11	6 594
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	204	380	118	50	752
Charges autres que d'intérêts <sup>4)</sup>	1 549	1 354	493	421	3 817
Charge d'impôt sur le résultat	326	174	124	(183)	441
Bénéfice net	977 \$	561 \$	323 \$	(277)\$	1 584 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	61 \$	– \$	– \$	61 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	977 \$	500 \$	323 \$	(277)\$	1 523 \$
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	307 \$	145 \$	352 \$	114 \$	918 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	231 \$	112 \$	277 \$	243 \$	863 \$

- 1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 53 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 18 \$ pour le Réseau canadien, de 111 \$ pour les Opérations internationales et de (31) \$ pour le secteur Autres.
- 4) Le secteur Autres comprend une charge de restructuration de 378 \$.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 738 \$	1 558 \$	302 \$	(79)\$	3 519 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 239	892	746	(31)	2 846
Total des revenus	2 977	2 450	1 048	(110)	6 365
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	194	291	54	–	539
Charges autres que d'intérêts	1 596	1 411	507	54	3 568
Charge d'impôt sur le résultat	312	187	121	(176)	444
Bénéfice net	875 \$	561 \$	366 \$	12 \$	1 814 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	56 \$	– \$	– \$	56 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	875 \$	505 \$	366 \$	12 \$	1 758 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	307 \$	143 \$	358 \$	103 \$	911 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	229 \$	108 \$	265 \$	254 \$	856 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 149 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 122 \$ pour les Opérations internationales et de (35) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2015

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 574 \$	1 380 \$	259 \$	(15)\$	3 198 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 210	751	839	(61)	2 739
Total des revenus	2 784	2 131	1 098	(76)	5 937
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	169	266	13	–	448
Charges autres que d'intérêts	1 487	1 224	467	46	3 224
Charge d'impôt sur le résultat	299	154	169	(154)	468
Bénéfice net	829 \$	487 \$	449 \$	32 \$	1 797 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	40 \$	– \$	– \$	40 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	829 \$	447 \$	449 \$	32 \$	1 757 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	298 \$	128 \$	355 \$	89 \$	870 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	216 \$	94 \$	247 \$	262 \$	819 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 117 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 19 \$ pour le Réseau canadien, de 112 \$ pour les Opérations internationales et de (32) \$ pour le secteur Autres.



Pour le semestre clos le 30 avril 2016

	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 456 \$	3 148 \$	611 \$	(178)\$	7 037 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	2 577	1 771	1 495	79	5 922
Total des revenus	6 033	4 919	2 106	(99)	12 959
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	398	671	172	50	1 291
Charges autres que d'intérêts <sup>4)</sup>	3 145	2 765	1 000	475	7 385
Charge d'impôt sur le résultat	638	361	245	(359)	885
Bénéfice net	1 852 \$	1 122 \$	689 \$	(265)\$	3 398 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	117 \$	– \$	– \$	117 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 852 \$	1 005 \$	689 \$	(265)\$	3 281 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	307 \$	144 \$	355 \$	108 \$	914 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	230 \$	110 \$	271 \$	249 \$	860 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 202 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 33 \$ pour le Réseau canadien, de 233 \$ pour les Opérations internationales et de (66) \$ pour le secteur Autres.

4) Le secteur Autres comprend une charge de restructuration de 378 \$.

Pour le semestre clos le 30 avril 2015

	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	3 125 \$	2 729 \$	526 \$	(13)\$	6 367 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	2 391	1 477	1 604	(39)	5 433
Total des revenus	5 516	4 206	2 130	(52)	11 800
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	334	551	26	–	911
Charges autres que d'intérêts	2 951	2 428	932	110	6 421
Charge d'impôt sur le résultat	587	276	319	(237)	945
Bénéfice net	1 644 \$	951 \$	853 \$	75 \$	3 523 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	87 \$	– \$	– \$	87 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 644 \$	864 \$	853 \$	75 \$	3 436 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	297 \$	124 \$	347 \$	82 \$	850 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	215 \$	91 \$	242 \$	252 \$	800 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 209 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 34 \$ pour le Réseau canadien, de 220 \$ pour les Opérations internationales et de (65) \$ pour le secteur Autres.

## 16. Revenus autres que d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus autres que d'intérêts.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Services bancaires</b>					
Revenus sur cartes	330 \$	329 \$	263 \$	659 \$	522 \$
Services de dépôt et de paiement	313	326	306	639	608
Commissions de crédit	277	285	261	562	513
Autres	105	101	90	206	180
	1 025	1 041	920	2 066	1 823
Frais liés aux services bancaires	136	136	102	272	195
<b>Total des revenus tirés des services bancaires</b>	<b>889 \$</b>	<b>905 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>1 794 \$</b>	<b>1 628 \$</b>
<b>Services de gestion de patrimoine</b>					
Fonds communs de placement	393 \$	412 \$	405 \$	805 \$	798 \$
Commissions de courtage	245	255	254	500	501
Frais de gestion de placements et frais de fiducie	162	160	165	322	324
<b>Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine</b>	<b>800 \$</b>	<b>827 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>1 627 \$</b>	<b>1 623 \$</b>

## 17. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	30 avril 2015
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 489 \$	1 730 \$	1 727 \$	3 219 \$	3 376 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 203	1 210	1 203	1 213
<b>Bénéfice de base par action ordinaire<sup>1)</sup> (en dollars)</b>	<b>1,24 \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1,43 \$</b>	<b>2,68 \$</b>	<b>2,78 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 489 \$	1 730 \$	1 727 \$	3 219 \$	3 376 \$
Ajustements du bénéfice net attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>2)</sup>	25	19	16	44	34
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)</b>	<b>1 514 \$</b>	<b>1 749 \$</b>	<b>1 743 \$</b>	<b>3 263 \$</b>	<b>3 410 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 203	1 210	1 203	1 213
Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>2)</sup> (en millions) :	25	22	21	22	20
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>	<b>1 228</b>	<b>1 225</b>	<b>1 231</b>	<b>1 225</b>	<b>1 233</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> (en dollars)</b>	<b>1,23 \$</b>	<b>1,43 \$</b>	<b>1,42 \$</b>	<b>2,66 \$</b>	<b>2,77 \$</b>

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 18. Instruments financiers

### a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2015.

### i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut <sup>1)</sup>	Aux			31 janvier 2016	31 octobre 2015
	30 avril 2016				
(en millions de dollars)	Approche NI avancée	Approche standard	Total	Total	Total
<b>Par sous-catégories d'exposition</b>					
Prêts autres qu'aux particuliers <sup>2)</sup>					
Prélevés <sup>3)</sup>	351 482 \$	56 033 \$	407 515 \$	395 556 \$	367 774 \$
Engagements non prélevés	65 172	4 571	69 743	74 534	72 434
Autres expositions <sup>4)</sup>	97 983	2 756	100 739	113 329	105 581
<b>Total – prêts autres qu'aux particuliers</b>	<b>514 637 \$</b>	<b>63 360 \$</b>	<b>577 997 \$</b>	<b>583 419 \$</b>	<b>545 789 \$</b>
Prêts aux particuliers					
Prélevés <sup>5)</sup>	140 817 \$	57 589 \$	198 406 \$	224 721 \$	217 785 \$
Engagements non prélevés	34 819	–	34 819	34 140	31 048
<b>Total – prêts aux particuliers</b>	<b>175 636 \$</b>	<b>57 589 \$</b>	<b>233 225 \$</b>	<b>258 861 \$</b>	<b>248 833 \$</b>
<b>Total</b>	<b>690 273 \$</b>	<b>120 949 \$</b>	<b>811 222 \$</b>	<b>842 280 \$</b>	<b>794 622 \$</b>

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et d'autres actifs.

2) Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État.

3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de placement.

4) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

5) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

### Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisées était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2015.

### Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 62 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 30 avril 2016 (48 % au 31 janvier 2016; 49 % au 31 octobre 2015). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 51 % (53 % au 31 janvier 2016; 53 % au 31 octobre 2015).

### Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 30 avril 2016, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 58 milliards de dollars (59 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 54 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 28 milliards de dollars (30 milliards de dollars au 31 janvier 2016; 28 milliards de dollars au 31 octobre 2015) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

## iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

## Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque.

	Aux									
	30 avril 2016						31 janvier 2016	30 avril 2015		
	Bénéfice net			Valeur économique			Bénéfice net	Valeur économique	Bénéfice net	Valeur économique
Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total					
<i>(en millions de dollars)</i>										
+ 100 points de base	(7)\$	51 \$	44 \$	(50)\$	(549)\$	(599)\$	160 \$	(326)\$	124 \$	(444)\$
- 100 points de base <sup>1)</sup>	2	(15)	(13)	(129)	625	496	(43)	129	(36)	389
+ 200 points de base	(14)\$	104 \$	90 \$	(215)\$	(1 045)\$	(1 260)\$	324 \$	(657)\$	247 \$	(959)\$
- 200 points de base <sup>1)</sup>	2	(18)	(16)	(632)	1 093	461	(47)	135	(43)	421

1) En raison de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, la sensibilité du bénéfice annuel au dollar canadien, au dollar US, à l'euro et à la livre sterling est calculée selon un recul de 25 points de base. Les montants au 30 avril 2015 ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

## Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 30 avril 2016, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 59 millions de dollars (55 millions de dollars au 31 janvier 2016; 59 millions de dollars au 30 avril 2015), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 30 avril 2016, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 313 millions de dollars (335 millions de dollars au 31 janvier 2016; 281 millions de dollars au 30 avril 2015) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

## Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de capitaux propres disponibles à la vente. La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 6.

## Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

	Pour le trimestre clos le			Au	Aux	
	30 avril 2016			30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015
	Moyenne	Haut	Bas			
<i>(en millions de dollars)</i>						
Écart de taux plus taux d'intérêt	11,1 \$	13,4 \$	7,9 \$	7,9 \$	13,8 \$	7,3 \$
Écart de taux	8,9	11,7	7,6	7,7	9,9	7,2
Taux d'intérêt	5,5	7,6	3,7	5,8	6,4	3,1
Titres de capitaux propres	3,2	6,4	2,0	2,3	3,9	2,1
Change	1,2	2,5	0,7	1,1	1,3	0,8
Marchandises	2,0	3,7	1,4	2,2	3,1	4,7
Spécifique à la dette	7,2	11,1	5,1	5,1	10,8	4,4
Effet de la diversification	(10,9)	s.o.	s.o.	(8,8)	(15,2)	(9,8)
VaR totale	13,9 \$	17,6 \$	9,7 \$	9,7 \$	17,7 \$	9,4 \$
VaR ayant subi une simulation de crise totale	30,0 \$	37,4 \$	25,3 \$	28,3 \$	26,7 \$	19,7 \$

## iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus

d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci réussit très bien à gérer le risque d'exploitation dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires. La Banque a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

## b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains placements et prêts afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement et des caractéristiques liées à des capitaux propres qui font l'objet d'une couverture économique au moyen de dérivés et qui sont gérés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées en résultat net. Les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sans transfert ultérieur au résultat net, sauf si un tel traitement créerait ou accroîtrait une disparité comptable. Toutes les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Dans le cas des passifs au titre des billets de dépôt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, la présentation des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque dans les autres éléments du résultat global ne crée ni n'accroît une disparité du bénéfice net, puisque la Banque ne couvre actuellement pas le risque de crédit qui lui est propre.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence. La variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit est déterminée en fonction de la variation du cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

	Juste valeur			Variation de la juste valeur			Cumul des variations de la juste valeur <sup>1)</sup>		
	Aux			Pour les trimestres clos les			Aux		
(en millions de dollars)	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015
<b>Actifs</b>									
Titres de placement <sup>2)</sup>	15 \$	87 \$	129 \$	– \$	(1)\$	– \$	11 \$	11 \$	12 \$
Prêts <sup>3)</sup>	195	209	–	(14)	(10)	–	(2)	8	–
<b>Passifs</b>									
Passifs au titre de billets de dépôt <sup>4)</sup>	1 629	1 582	1 102	(123)	98	(10)	94	222	10

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

4) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

	Dépôts à terme			Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque <sup>2)</sup>	Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque <sup>2),3)</sup>
	Valeur à l'échéance contractuelle <sup>1)</sup>		Valeur comptable			
(en millions de dollars)						
<b>Au 30 avril 2016</b>	<b>1 723 \$</b>	<b>1 629 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>(20)\$</b>	<b>– \$</b>	
Au 31 janvier 2016	1 804	1 582	222	5	20	
Au 30 avril 2015	1 112	1 102	10	(4)	(5)	

1) Au 31 octobre 2014, la valeur à l'échéance contractuelle des dépôts à terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'établissait à 483 \$.

2) Les montants sont comptabilisés comme un profit ou une perte dans les autres éléments du résultat global.

3) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

## c) Instruments financiers – juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux								
	30 avril 2016			31 janvier 2016			31 octobre 2015		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)
<b>Actifs</b>									
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	61 215 \$	61 215 \$	– \$	75 253 \$	75 253 \$	– \$	73 927 \$	73 927 \$	– \$
Actifs détenus à des fins de transaction	101 367	101 367	–	104 276	104 276	–	99 140	99 140	–
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	210	210	–	296	296	–	320	320	–
Titres pris en pension et titres empruntés	104 022	104 022	–	96 267	96 267	–	87 312	87 312	–
Instruments financiers dérivés	42 318	42 318	–	51 958	51 958	–	41 003	41 003	–
Titres de placement disponibles à la vente	47 257	47 257	–	45 677	45 677	–	42 565	42 565	–
Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance	19 531	19 383	148	14 842	14 750	92	716	651	65
Prêts	471 090	466 845	4 245	480 559	476 553	4 006	463 047	458 628	4 419
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 008	10 008	–	10 416	10 416	–	10 296	10 296	–
Autres actifs financiers	8 734	8 734	–	8 822	8 822	–	9 024	9 024	–
<b>Passifs</b>									
Dépôts	611 010	609 313	(1 697)	632 563	630 891	(1 672)	602 606	600 919	(1 687)
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 629	1 629	–	1 582	1 582	–	1 486	1 486	–
Acceptations	10 008	10 008	–	10 416	10 416	–	10 296	10 296	–
Obligations liées aux titres vendus à découvert	22 351	22 351	–	23 718	23 718	–	20 212	20 212	–
Instruments financiers dérivés	47 308	47 308	–	53 871	53 871	–	45 270	45 270	–
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	102 392	102 392	–	89 470	89 470	–	77 015	77 015	–
Débitures subordonnées	7 559	7 499	(60)	7 707	7 759	52	6 234	6 182	(52)
Autres passifs financiers	23 480	23 195	(285)	28 919	28 705	(214)	25 778	25 443	(335)

#### d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur récurrentes.

<i>(en millions de dollars)</i>	30 avril 2016				31 janvier 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Aux								
<b>Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente</b>								
<b>Actifs</b>								
<b>Métaux précieux<sup>1)</sup></b>	– \$	8 818 \$	– \$	8 818 \$	– \$	9 408 \$	– \$	9 408 \$
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>								
Prêts	–	19 060	–	19 060	–	17 960	–	17 960
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	9 684	–	–	9 684	10 323	–	–	10 323
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	5 294	–	5 294	–	5 422	–	5 422
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	8 060	–	–	8 060	6 676	–	–	6 676
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	8 457	2 203	–	10 660	7 550	3 187	–	10 737
Titres de sociétés et autres titres de créance	100	11 705	34	11 839	82	12 825	68	12 975
Fonds de revenu	109	1 002	1 139	2 250	84	1 117	1 296	2 497
Titres de capitaux propres	32 709	115	4	32 828	35 582	105	5	35 692
Autres <sup>2)</sup>	1 692	–	–	1 692	1 994	–	–	1 994
	<b>60 811 \$</b>	<b>48 197 \$</b>	<b>1 177 \$</b>	<b>110 185 \$</b>	<b>62 291 \$</b>	<b>50 024 \$</b>	<b>1 369 \$</b>	<b>113 684 \$</b>
<b>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>15 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>296 \$</b>
<b>Titres de placement<sup>3)</sup></b>								
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	9 101	1 828	–	10 929	6 774	2 082	–	8 856
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	902	2 625	–	3 527	1 137	2 679	–	3 816
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	10 917	107	–	11 024	8 345	119	–	8 464
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	6 790	7 319	426	14 535	8 148	7 374	465	15 987
Titres de sociétés et autres titres de créance	636	3 737	106	4 479	968	4 341	194	5 503
Titres hypothécaires	127	191	16	334	96	194	16	306
Titres de capitaux propres	1 458	248	723	2 429	1 339	284	1 122	2 745
	<b>29 931 \$</b>	<b>16 055 \$</b>	<b>1 271 \$</b>	<b>47 257 \$</b>	<b>26 807 \$</b>	<b>17 073 \$</b>	<b>1 797 \$</b>	<b>45 677 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	– \$	15 387 \$	39 \$	15 426 \$	– \$	17 124 \$	43 \$	17 167 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	21 815	–	21 815	–	26 642	–	26 642
Contrats sur titres de capitaux propres	176	1 594	216	1 986	164	2 879	211	3 254
Contrats de crédit	–	623	–	623	–	1 267	–	1 267
Contrats sur marchandises	839	1 629	–	2 468	1 498	2 130	–	3 628
	<b>1 015 \$</b>	<b>41 048 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>42 318 \$</b>	<b>1 662 \$</b>	<b>50 042 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>51 958 \$</b>
<b>Passifs</b>								
<b>Dépôts<sup>4)</sup></b>	– \$	(88)\$	1 119 \$	1 031 \$	– \$	(168)\$	1 276 \$	1 108 \$
<b>Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	– \$	1 629 \$	– \$	1 629 \$	– \$	1 582 \$	– \$	1 582 \$
<b>Obligations liées aux titres vendus à découvert</b>	<b>18 978 \$</b>	<b>3 373 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>22 351 \$</b>	<b>19 723 \$</b>	<b>3 995 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>23 718 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	– \$	14 254 \$	147 \$	14 401 \$	– \$	15 626 \$	132 \$	15 758 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	4	24 485	–	24 489	5	28 593	–	28 598
Contrats sur titres de capitaux propres	226	2 463	194	2 883	170	1 808	391	2 369
Contrats de crédit	–	1 645	2	1 647	–	1 831	7	1 838
Contrats sur marchandises	822	3 066	–	3 888	1 126	4 182	–	5 308
	<b>1 052 \$</b>	<b>45 913 \$</b>	<b>343 \$</b>	<b>47 308 \$</b>	<b>1 301 \$</b>	<b>52 040 \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>53 871 \$</b>

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base. La juste valeur de ces positions est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 19 383 \$ (14 750 \$ au 31 janvier 2016).

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

	Au 31 octobre 2015			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente</b>				
<b>Actifs</b>				
<b>Métaux précieux<sup>1)</sup></b>	– \$	10 550 \$	– \$	10 550 \$
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>				
Prêts	–	18 341	–	18 341
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	7 295	–	–	7 295
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	5 281	–	5 281
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 313	368	–	5 681
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	9 512	1 515	–	11 027
Titres de sociétés et autres titres de créance	163	13 162	67	13 392
Fonds de revenu	93	1 728	1 218	3 039
Titres de capitaux propres	32 553	107	5	32 665
Autres <sup>2)</sup>	2 419	–	–	2 419
	57 348 \$	51 052 \$	1 290 \$	109 690 \$
<b>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
<b>Titres de placement<sup>3)</sup></b>	16 \$	279 \$	25 \$	320 \$
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	5 752	1 997	–	7 749
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	1 085	2 621	–	3 706
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	9 678	150	–	9 828
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	6 003	6 233	447	12 683
Titres de sociétés et autres titres de créance	921	4 212	137	5 270
Titres hypothécaires	97	187	23	307
Titres de capitaux propres	1 665	224	1 133	3 022
	25 201 \$	15 624 \$	1 740 \$	42 565 \$
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	14 584 \$	36 \$	14 620 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	1	19 741	–	19 742
Contrats sur titres de capitaux propres	173	2 032	102	2 307
Contrats de crédit	–	850	–	850
Contrats sur marchandises	1 656	1 828	–	3 484
	1 830 \$	39 035 \$	138 \$	41 003 \$
<b>Passifs</b>				
<b>Dépôts<sup>4)</sup></b>	– \$	43 \$	1 192 \$	1 235 \$
<b>Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
	– \$	1 486 \$	– \$	1 486 \$
<b>Obligations liées aux titres vendus à découvert</b>				
	17 073 \$	3 139 \$	– \$	20 212 \$
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	13 443 \$	81 \$	13 524 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	3	21 470	–	21 473
Contrats sur titres de capitaux propres	233	2 172	170	2 575
Contrats de crédit	–	2 542	12	2 554
Contrats sur marchandises	1 201	3 943	–	5 144
	1 437 \$	43 570 \$	263 \$	45 270 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base. La juste valeur de ces positions est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 651 \$.

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

## Évaluations de la juste valeur non récurrentes

Il n'y avait aucune évaluation de la juste valeur non récurrente au 30 avril 2016, au 31 janvier 2016 et au 31 octobre 2015.

## Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs englobent des obligations non liquides de gouvernements, des obligations de sociétés fortement structurées, des titres hypothécaires, des placements non liquides dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées, des fonds de revenu, des dérivés complexes et des dérivés incorporés à des billets de dépôt structurés.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 30 avril 2016.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 30 avril 2016

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup>	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global <sup>2)</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre	Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus <sup>3)</sup>
<b>Actifs détenus à des fins de transaction<sup>4)</sup></b>								
Titres de sociétés et autres titres de créance	68 \$	(1)\$	– \$	– \$	(33)\$	– \$	<b>34 \$</b>	(1)\$
Fonds de revenu	1 297	(156)	–	–	(2)	–	<b>1 139</b>	(155) <sup>5)</sup>
Titres de capitaux propres	5	(1)	–	–	–	–	<b>4</b>	(1)
	1 370	(158)	–	–	(35)	–	<b>1 177</b>	(157)
<b>Titres de placement</b>								
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	465	(2)	(37)	163	(163)	–	<b>426</b>	–
Titres de sociétés et autres titres de créance	194	–	–	–	(88)	–	<b>106</b>	–
Titres hypothécaires	16	–	–	–	–	–	<b>16</b>	–
Titres de capitaux propres	1 122	76	(180)	19	(314)	–	<b>723</b>	–
	1 797	74	(217)	182	(565)	–	<b>1 271</b>	–
<b>Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	43	(4)	–	–	–	–	<b>39</b>	(4)
Contrats sur titres de capitaux propres	211	–	–	3	(2)	4	<b>216</b>	– <sup>6)</sup>
<b>Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	(132)	27	–	(43)	1	–	<b>(147)</b>	27
Contrats sur titres de capitaux propres	(391)	(47)	–	(6)	269	(19)	<b>(194)</b>	4 <sup>6)</sup>
Contrats de crédit	(7)	5	–	–	–	–	<b>(2)</b>	5
	(276)	(19)	–	(46)	268	(15)	<b>(88)</b>	32
<b>Dépôts<sup>7)</sup></b>	(1 276)	157	–	–	–	–	<b>(1 119)</b>	157 <sup>5)</sup>
<b>Total</b>	<b>1 615 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>(217)\$</b>	<b>136 \$</b>	<b>(332)\$</b>	<b>(15)\$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>32 \$</b>

- 1) Les profits et pertes sur les actifs détenus à des fins de transaction ainsi que sur tous les instruments financiers dérivés sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net. Les profits et pertes sur la cession de titres de placement sont inscrits dans le profit net sur la vente de titres de placement à l'état consolidé du résultat net.
- 2) Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des titres de placement sont présentés dans la variation nette des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente à l'état consolidé du résultat global.
- 3) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.
- 4) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 5) Les profits latents sur les parts de fonds de revenu sont en grande partie compensés par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'un billet de dépôt lié à des actions et de certains autres instruments dérivés visés par des opérations structurées. Les profits et les pertes de compensation sont pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net.
- 6) Certains profits et pertes latents sur les actifs et les passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.
- 7) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour les trimestres clos le 31 janvier 2016 et le 31 octobre 2015.

Au 31 janvier 2016

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup>	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	1 315 \$	87 \$	– \$	– \$	(32) \$	– \$	1 370 \$
Titres de placement	1 740	39	30	192	(204)	–	1 797
Instruments financiers dérivés	(125)	(92)	–	(34)	11	(36)	(276)
Dépôts <sup>3)</sup>	(1 192)	(84)	–	–	–	–	(1 276)

- 1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.
- 2) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- 3) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Au 31 octobre 2015

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup>	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	1 330 \$	(15)\$	– \$	1 \$	(1)\$	– \$	1 315 \$
Titres de placement	1 750	22	(13)	232	(251)	–	1 740
Instruments financiers dérivés	(45)	(31)	–	(23)	47	(73)	(125)
Dépôts <sup>3)</sup>	(1 207)	15	–	–	–	–	(1 192)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

2) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

### Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, des actifs dérivés d'un montant net de 4 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2 et des passifs dérivés d'un montant net de 19 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, des actifs dérivés d'un montant net de 158 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2 et des passifs dérivés d'un montant net de 194 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2015, des instruments dérivés d'un montant net de 73 millions de dollars ont été transférés au niveau 2 à partir du niveau 3.

Tous les transferts ont découlé de nouvelles informations obtenues quant au caractère observable des données utilisées dans l'évaluation.

### Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

## 19. Regroupements et sorties d'entreprises

### Acquisitions

#### Premier trimestre de 2016

#### Portefeuille de cartes de crédit canadien de JPMorgan

Le 16 novembre 2015, la Banque a acquis un portefeuille de cartes de crédit MasterCard et de cartes de crédit de commerçants ainsi que les activités de cartes de crédit canadiennes connexes auprès de JPMorgan Chase Bank, N.A. pour une contrepartie en trésorerie de 1,7 milliard de dollars. L'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises et a donné lieu à la comptabilisation d'actifs d'environ 1,7 milliard de dollars, principalement composés de prêts sur cartes de crédit. L'acquisition est prise en compte dans le secteur d'activité Réseau canadien. Au deuxième trimestre, la Banque a comptabilisé des ajustements provisionnaires de la juste valeur des prêts acquis sous forme d'un ajustement pour pertes sur créances de 121 millions de dollars et d'un ajustement au titre des taux d'intérêt de 27 millions de dollars, ainsi que des immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars au titre des relations clients et un goodwill de 28 millions de dollars. La Banque poursuit l'évaluation de la juste valeur de tous les actifs acquis et passifs repris.

#### Deuxième trimestre de 2016

#### Activités de Citibank au Panama et au Costa Rica

Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation des entités de Citigroup au Panama et au Costa Rica (renommées Scotiabank Transformandose dans ces deux pays), en contrepartie d'un montant en trésorerie de 360 millions de dollars américains. L'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises et a entraîné la comptabilisation d'actifs d'environ 1,9 milliard de dollars (soit principalement des prêts à la consommation et sur cartes de crédit) et des passifs d'environ 1,6 milliard de dollars (soit principalement des dépôts). La Banque procède actuellement à l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris. L'acquisition est prise en compte dans le secteur Opérations internationales.

### Sortie

#### Deuxième trimestre de 2016

#### Roynat Crédit-bail

Le 29 avril 2016, la Banque, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Roynat Inc., a conclu la vente des activités commerciales et des actifs de Roynat Crédit-bail. Les actifs vendus sont principalement composés de créances sur contrats de location commerciaux qui étaient prises en compte sous « Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ». Dans le cadre de la transaction, la Banque a comptabilisé un profit de 116 millions de dollars avant impôt (100 millions de dollars après impôt) à la sortie, y compris les coûts de transaction, dans les revenus autres que d'intérêts.

## 20. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 31 mai 2016, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 1 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 26 mai 2016. Les rachats aux termes de la nouvelle offre peuvent débuter le 2 juin 2016 et ils prendront fin le 1<sup>er</sup> juin 2017 ou lorsque la Banque aura achevé ses rachats, selon la première éventualité. La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

## INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

### Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

### Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

### Dates de paiement des dividendes pour 2016

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
5 janvier	27 janvier
5 avril	27 avril
5 juillet	27 juillet
4 octobre	27 octobre

### Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi des documents en plusieurs exemplaires, veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

### Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

### Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

### Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 31 mai 2016, à 8 h (heure avancée de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, au 416-847-6330 ou au 1-866-530-1553 (veuillez téléphoner 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 31 mai 2016 au 15 juin 2016, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et en saisissant le code d'identification 450190, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

---

### Coordonnées

#### Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia  
Scotia Plaza 44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
Téléphone : 416-775-0798  
Télécopieur : 416-866-7867  
Courriel : [investor.relations@scotiabank.com](mailto:investor.relations@scotiabank.com)

#### Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Affaires publiques et affaires de la société, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806  
Télécopieur : 416-866-4988  
Courriel : [corporate.communications@scotiabank.com](mailto:corporate.communications@scotiabank.com)

**Actionnaires :**

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Coagent de transfert (États-Unis)  
Computershare Trust Company N.A.

250 Royall Street

Canton, MA 02021 U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia

Scotia Plaza 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-4790

Télécopieur : 416-866-4048

Courriel : [corporate.secretary@scotiabank.com](mailto:corporate.secretary@scotiabank.com)

**Quarterly Reports available in English**

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.



